



PROJET

PEDAGOGIQUE

INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE LA MUSSE

I.F.E.L.M.

2020 – 2021

Allée Louis Martin

CS 20119

27180 Saint Sébastien de Morsent

Tél : 02 32 07 29 35

Email : ife@iflrs-lamusse.net Site : www.larenaissancesanitaire.fr

Table des matières

1	Introduction	4
2	les instituts de la Fondation Renaissance Sanitaire ..	6
2.1	Présentation des Instituts	6
2.1.1	Les locaux :	6
2.1.2	L'équipe	7
2.2	Politique régionale en matière de formation	9
2.3	Gouvernance	9
2.4	Valeurs	11
3	Le projet pédagogique de l'IFELM	12
3.1	Missions de l'institut	12
3.2	Organisation de la formation	13
3.3	Les articulations transversales	22
3.4	Partenariats	26
3.5	Qualité	27
3.6	UNIVERSITARISATION	29

ANNEXES

1 Introduction

Il s'agit du huitième projet pédagogique de l'Institut de Formation en Ergothérapie La Musse (IFELM). Il s'applique pour l'année scolaire 2020 / 2021.

Il sera validé à l'occasion de la prochaine Instance Compétente pour les Orientations Générales des Instituts (ICOGI) qui se réunira le 3 novembre 2020, conformément au nouvel arrêté du 17 avril 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Il permet de répondre aux objectifs fixés par la région Normandie et à l'enjeu de formation de professionnels en lien avec les besoins de santé. Ceux-ci sont validés par l'Agence Régionale de Santé de Normandie (ARS). La Fondation la Renaissance Sanitaire est l'organisme gestionnaire de l'institut. Une collaboration est réalisée en lien avec les instituts du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Rouen et d'Alençon.

Il s'appuie sur les arrêtés du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'Ergothérapeute (NOR AFSH1400681A) et du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts et qui précise entre autres son contenu.

Il a pour but de préciser les objectifs de la formation, l'organisation pédagogique et environnementale des études au sein de l'institut, ceci, afin d'accueillir au mieux les étudiants, en respectant au plus près les textes en vigueur et en assurant une formation de qualité, avec l'apport des spécificités et particularités locales, dans le contexte de la pandémie liée au COVID 19.

Il permettra la formation de futurs ergothérapeutes, en adéquation avec les besoins en santé de la population.

Les ergothérapeutes sont selon l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE) des « professionnels de santé qui fondent leur pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé. »

« La profession d'ergothérapeute (occupational therapist) est réglementée par le Code de la santé publique (L4331-1 et R4331-1) et nécessite une formation de 3 ans fixée par le Ministère chargé de la Santé.

L'objectif de l'ergothérapie (occupational therapy) est de « maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace. Elle prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement. L'ergothérapeute est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société. »

Les ergothérapeutes sont les seuls professionnels de santé à pouvoir revendiquer l'appellation pleine et entière du titre d'Occupational Therapist (ANFE juillet 2019)

2 les instituts de la Fondation Renaissance Sanitaire

2.1 Présentation des Instituts

2.1.1 Les locaux :

Les instituts de formation en ergothérapie, masso kinésithérapie et d'audioprothésistes sont implantés dans le parc de l'hôpital La Musse, dans des locaux récents, dédiés à la formation.

Pour les étudiants, la vie étudiante se déroule dans un véritable « campus » constitué d'un bâtiment principal situé à l'entrée du parc de l'hôpital, récemment agrandi. En contrebas et à proximité, un bâtiment « annexe » complète l'offre. Deux bâtiments d'hébergement sont implantés plus loin dans le parc, ils seront complétés par un nouveau bâtiment. Actuellement, ce sont des logements pour plus de 100 étudiants.

Au sein du bâtiment principal (cf. plan en annexe), on trouve un amphithéâtre pouvant accueillir une centaine d'étudiants, des salles de cours magistraux de soixante-dix et de quarante places, modulables avec des cloisons amovibles et des salles de travaux dirigés de trente et quinze places. Certaines salles sont plus particulièrement affectées de par leur aménagement, mais la plupart sont mutualisées, ce qui facilite l'organisation. Elles sont toutes équipées d'ordinateurs et de vidéo projecteurs. L'annexe est composée d'une salle de plus de cinquante places et de deux salles de TD.

Des locaux dédiés sont libres d'accès (avec une jauge, en lien avec la pandémie) pour permettre aux étudiants de travailler. Ainsi, deux salles de travail équipées de photocopieuses sont mises à disposition. Une médiathèque est à la disposition des étudiants. Un foyer convivial est disponible pour les temps de travail personnel, de détente ou de réunion. Il est équipé de 2 machines distributrices de boissons et de nourriture. Des réfrigérateurs et microondes sont à la disposition des étudiants, en dehors des périodes COVID.

De même dans « l'annexe » se trouvent une salle de travail, une salle de cours et des salles de TD, ainsi qu'une photocopieuse à disposition des étudiants.

Les étudiants peuvent se réunir et afficher librement leurs messages sur des panneaux qui leur sont réservés. Une salle située dans un des bâtiments de la résidence étudiante permet à l'association des étudiants la musse (AELM) de se réunir et de stocker son matériel.

Les étudiants peuvent se garer dans les parkings qui leurs sont réservés devant les instituts à l'entrée de l'hôpital, mais aussi près des terrains de tennis et autour de la résidence étudiante.

Ils ont accès au restaurant du personnel, à la cafétéria Resthop qui propose des tarifs étudiants et peuvent se promener ou faire du sport dans le parc, mais aussi gratuitement dans les gymnases de la commune.

Les instituts facilitent les activités conviviales, en dehors des périodes COVID organisées au cours de l'année sous réserve qu'elles restent dans des limites raisonnables et dans le respect du règlement intérieur et des personnes hospitalisées.

Les étudiants peuvent organiser des soirées étudiantes, via leur association, dans des locaux mis à disposition par l'hôpital La Musse ou par la mairie de Saint Sébastien de Morsent, en dehors des périodes COVID, avec l'accord de la direction.

2.1.2 L'équipe

L'équipe administrative est composée

- d'un directeur, Yves PRUDENT qui est ergothérapeute cadre supérieur de santé. Sa mission est précisée par l'arrêté du 31 juillet 2009 ; Il est membre du bureau du SIFEF.
- d'une assistante de direction, Harmonie BANTWELL
- d'une responsable du pôle administratif, Aurore DUBOIS.

L'équipe assure l'ensemble des actes de gestion administrative liés à la scolarité des étudiants. Elle est l'interface opérationnelle entre les étudiants, les enseignants et les responsables pédagogiques. Elle accueille les personnes et participe à l'organisation des admissions. Elle assure le lien avec les services de l'hôpital La Musse, l'université et autres structures partenaires.

L'équipe pédagogique est composée de trois responsables pédagogiques, chacun référent d'une année d'étude.

Chaque responsable pédagogique est chargé principalement :

- de l'ingénierie de formation (création, organisation, coordination et évaluation de séquences pédagogiques et des programmes) de son année de formation en lien avec les enseignants vacataires (planification des interventions, accueil et coordination);
- du suivi individuel et collectif des étudiants de l'année de référence ;
- du face à face pédagogique en cours magistral (CM) et travaux dirigés (TD).

Arnaud SCHABAILLE est ergothérapeute, cadre de santé, titulaire d'un Master STAPS. Il est responsable des étudiants de première année. Il est membre du conseil d'administration de l'ANFE.

Cécile FARNY est ergothérapeute, cadre de santé et responsable des étudiants de deuxième année. Elle est membre du réseau R2DE (réseau développement durable en ergothérapie) et du RIAFE (Réseau International des Associations Francophones d'Ergothérapeutes).

Delphine BOISHUS, cadre de santé est responsable des étudiants de troisième année. Elle est certifiée formatrice de formateurs d'acteurs PRAP2S.

Louise GERARDIN est ergothérapeute en renfort de l'équipe et assure des missions transversales et d'enseignement.

Ils assurent également :

- la recherche, la préparation et le suivi des stages de l'année de référence et du tutorat à distance
- des missions extérieures (liens et partenariats avec les acteurs du réseau local)
- la participation à la gouvernance de l'IFELM.

L'équipe des formateurs vacataires est constituée d'ergothérapeutes, de cadres de santé ergothérapeutes, de médecins et d'experts dans des domaines particuliers, universitaires pour certains. Dans le cadre général du projet de formation et des missions de l'IFELM, ils ont la responsabilité d'enseignements, d'interventions ponctuelles, d'activités d'évaluation et participent pour certains aux instances de gouvernance.

Certains sont maîtres de mémoire ; pour cela, ils sont tous des ergothérapeutes ayant réalisé au moins un mémoire de niveau cadre de santé ou Master ou Licence. Ils ont pour mission d'accompagner 1 à 3 étudiants de troisième année, dans l'élaboration de leur travail de recherche en favorisant leur questionnement. Ce sont des professionnels affectés par l'équipe pédagogique aux étudiants en fonction de leurs champs de compétences. Ils participent au jury de présentation du mémoire.

2.2 Politique régionale en matière de formation

La région Normandie a renouvelé, après avis de l'ARS, le 13 septembre 2018 l'agrément de l'IFELM jusqu'au 31 décembre 2023 pour une capacité d'accueil de 30 étudiants.

Par ailleurs, la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales qui a confié aux régions des compétences en matière de formation sanitaire et sociales, permet d'assurer le financement d'une partie de la formation et la gestion d'aides individuelles. Elle définit la politique de formation du secteur sanitaire, social et médicosocial. A ce titre, une collaboration participative avec les autres instituts de la région a permis de valider en février 2018 le nouveau schéma régional des formations sanitaires et sociales pour les quatre années à venir. Celui-ci préconise une nouvelle stratégie régionale, en quatre axes pour mieux structurer la carte des formations, valoriser les métiers, s'adapter aux évolutions des contextes et faciliter les parcours par l'accompagnement.

L'ARS de Normandie contrôle la conformité réglementaire des dispositifs de formation des professions de santé. Elle accompagne l'institut sur le plan pédagogique. Elle valide la procédure d'admission par concours. Elle préside l'instance de gouvernance des instituts d'ergothérapie et de kinésithérapie (ICOGI), comme le précise l'arrêté du 17 avril 2018 qui modifie l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

La direction régionale et départementale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) assure la délivrance des diplômes.

2.3 Gouvernance

L'Arrêté du 17 avril 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux modifie l'arrêté du 21 avril 2007.

Il précise les nouvelles règles de gouvernance de l'IFELM, applicable pour la rentrée universitaire 2020- 2021.

Il demande de constituer une instance compétente pour les orientations générales de l'institut (ICOGI) et trois sections pour le traitement pédagogique des situations individuelles, des situations disciplinaires et de la vie étudiante.

L'ICOGI est présidée par l'ARS. Il donne un avis sur le budget de l'IFELM, les ressources humaines, la mutualisation des moyens avec d'autres instituts, l'utilisation des locaux et de

l'équipement pédagogique, le rapport annuel d'activité pédagogique, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, les bilans annuels d'activité des trois sections, la cartographie des stages et l'intégration de l'institut dans le schéma régional de formation. Elle valide le projet pédagogique, le règlement intérieur et la certification de l'institut.

La section pédagogique rend des décisions sur les situations individuelles pour des étudiants ayant accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge, pour des demandes de redoublement formulées par les étudiants et pour des demandes d'une période de césure.

La section pour le traitement des situations disciplinaires est relative aux fautes disciplinaires, elle est présidée par le directeur de l'IFELM. A l'issue des débats, celui-ci peut décider d'une des sanctions suivantes : avertissement, blâme ou exclusion.

La vie étudiante est facilitée par la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) qui doit permettre l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

2.4 Valeurs

Les valeurs de l'IFELM sont portées depuis la création des instituts par tous les étudiants et les équipes. Il s'agit de :

Respect de la personne : l'étudiant est au cœur du dispositif et l'accompagnement pédagogique prend en compte les diversités de chacun. Chaque projet est individualisé.

Solidarité et convivialité : chaque étudiant est soutenu dans ses difficultés par l'équipe pédagogique. L'Institut est une école de vie et d'apprentissage dans lequel il doit se sentir bien et évoluer dans le respect du règlement intérieur. Les droits de représentation des étudiants auprès des instances étudiantes sont soutenus.

Égalité et équité : le directeur de l'institut est garant de l'application et du respect des textes réglementaires et s'engage à appliquer les mêmes dispositions pour chaque étudiant, tant au niveau des enseignements que des évaluations formatives ou certificatives.

Autonomie : les moyens pédagogiques mis en œuvre permettent à l'étudiant de développer ses aptitudes à l'innovation, à la créativité et à l'esprit d'analyse.

Collaboration / coopération / interprofessionnalité : il est souhaitable que dans la perspective d'une prise en charge globale de la personne en situation de handicap, l'étudiant connaisse les activités des autres professionnels de santé. Il s'agit de montrer que chaque professionnel est complémentaire dans la prise en soin de la personne. La mutualisation de moyens avec l'IFMK facilite cette compréhension mutuelle ; elle est complétée par une dynamique établie avec l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et l'institut de formation des aides-soignants (IFAS) et de l'Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture (IFAP) d'Evreux, elle se poursuivra avec les audioprothésistes.

Éthique et déontologie professionnelle : les règles sont abordées dès le début et tout au long des études ; elles induisent la réflexion et l'échange.

3 Le projet pédagogique de l'IFELM

3.1 Missions de l'institut

LES OBJECTIFS de l'IFELM sont de permettre à chaque étudiant d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer son futur métier. Cela requiert d'apprendre et de s'appropriier des savoirs théoriques et pratiques, de les articuler entre eux mais aussi et surtout de les transférer dans des situations professionnelles variées.

Les finalités de la formation en ergothérapie sont donc :

- de se préparer à l'obtention du diplôme d'État d'ergothérapeute ;
- de développer des compétences nécessaires à l'exercice de l'ergothérapie dans le contexte de santé actuel ;
- de s'initier à la pluralité des activités, des organisations et des modes d'exercice ;
- de développer la relation thérapeutique ;
- de développer la communication interprofessionnelle ;
- de s'ouvrir à l'esprit d'analyse et à l'initiation à la recherche ;
- de participer à la promotion de l'interdisciplinarité et à la collaboration pluri professionnelle.
- de permettre aux étudiants d'intégrer leur pratique professionnelle dans une démarche collaborative / interprofessionnelle ;
- de s'approprier les nouvelles orientations de l'ergothérapie se basant sur la/les science(s) de l'occupation.

Cette formation doit permettre aux futurs ergothérapeutes :

- d'exercer la profession dans les différents domaines de pratiques avec la meilleure adaptation possible au marché de l'emploi ;
- de s'adapter aux évolutions conceptuelles et technologiques régissant la profession.

LES ORIENTATIONS de l'IFELM vont permettre de participer à la construction de l'avenir de la profession qui a opéré un changement de paradigme en intégrant dans la formation de base les Sciences de l'Occupation, conformément aux recommandations internationales (WFOT). Les enjeux nationaux sont eux aussi ambitieux, avec entre autres les expérimentations régionales qui permettront de procéder à la réingénierie de nos études, en promouvant l'interdisciplinarité, la mutualisation et la recherche.

Sur le plan régional, la participation active de l'IFELM dans cette expérimentation nous positionne comme acteur du changement.

Les valeurs de l'IFELM évoquées plus haut permettent de déduire quatre finalités qui amèneront les étudiants à :

- développer : l'autonomie, les capacités d'adaptation, les capacités d'analyse, l'esprit critique, la créativité et la responsabilité ;
- susciter : une réflexion et un questionnement d'ordre éthique et déontologique qui favorise l'ouverture et l'engagement du futur professionnel ;
- permettre : l'acquisition de compétences spécifiques et transversales liées au champ d'intervention définies par le métier ;
- contribuer : à promouvoir et faire évoluer l'ergothérapie.

3.2 Organisation de la formation

LES ADMISSIONS pour intégrer l'IFELM ne se font plus par concours. Les candidats s'inscrivent directement sur la plateforme Parcoursup. Leurs dossiers sont étudiés conformément au processus national par une Commission d'Examen des Vœux agréée.

Compte tenu de la conjoncture, si ces modalités devaient être modifiées pour la rentrée de 2021, une mise à jour sera faite et visible sur le site de la fondation la Renaissance Sanitaire :

www.larenaissancesanitaire.fr

La capacité de l'IFELM est de 30 places.

Sous réserve de confirmation pour cette rentrée de septembre 2021, une admission par dérogation pour 6 places concerne les candidats proposés par l'université de Rouen pour celles et ceux qui l'ont demandé et qui ont validé leur première année en licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) à Rouen ou Sciences du Vivant (SV) à Evreux. Leur admission définitive est subordonnée à l'étude du dossier et à entretien de motivation.

L'ORGANISATION DE LA SCOLARITE permet de répondre aux objectifs de l'IFELM.

Les enseignements théoriques et pratiques de l'année 2020/2021 sont conformes aux préconisations de l'arrêté du 5 juillet 2010.

La formation a donc été articulée sur le principe de l'alternance : « les apports théoriques, pratiques et les mises en situation cliniques s'enrichissent mutuellement pour permettre à l'étudiant d'acquérir une démarche professionnelle. »

Elle se déroule en trois années, découpées en six semestres, ce qui représente 2 000 heures d'enseignements théoriques et pratiques (soit 794 heures de CM et 1 206 heures de TD) et 1 260 heures de stages ainsi que 1 888 heures de travail personnel.

L'ingénierie pédagogique est regroupée en six domaines, soit 39 unités d'enseignement (UE) qui permettent l'obtention de 10 compétences et des 180 ECTS (European Credits Transfer System / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) nécessaires pour l'obtention du diplôme d'Etat.

Trois de ces domaines sont des savoirs universitaires (1,2,5) et sont en complément de trois domaines professionnels (3,4,6), nécessaires pour l'obtention du grade de licence.

1-Sciences humaines, sociales et droit,

2-Sciences médicales,

3-Fondements et processus de l'ergothérapie,

4-Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute,

5-Méthodes de travail,

6-Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute.

Chaque unité d'enseignement contribue à l'acquisition des compétences du référentiel :

Compétence 1 : évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique ;

Compétence 2 : concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement ;

Compétence 3 : mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie ;

Compétence 4 : concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visées fonctionnelle ou d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques ;

Compétence 5 : élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique ;

Compétence 6 : conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie ;

Compétence 7 : évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle ;

Compétence 8 : rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques ;

Compétence 9 : organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs ;

Compétence 10 : former et informer.

Au cours de chacun des semestres, à l'exception du premier, une unité d'intégration (UI), concourt aussi à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. Sont ainsi combinés et mobilisés les ressources, savoirs, savoir-faire acquis progressivement dans les UE du semestre en cours et des semestres précédents.

L'accent a été mis sur la transversalité des UE. L'IFELM s'appuie sur les retours semestriels des étudiants, faits systématiquement, et ceux des enseignants.

LE RYTHME est imposé par l'alternance des périodes de formation dans les locaux de l'institut, avec les périodes de formation clinique sur les terrains de stage, avec les périodes de vacances.

La formation est organisée conjointement avec l'Université de Rouen, l'Institut de Formation en Ergothérapie de Rouen, l'IFA et l'IFMK La Musse.

Les périodes de formation à l'institut sont en présentiel et sont obligatoires. Certains cours peuvent être dispensés en visioconférence avec l'Institut de Formation en Ergothérapie de Rouen. D'autres cours sont mutualisés avec l'IFMK. Des enseignements pratiques sont dispensés sur d'autres sites d'Evreux notamment pour la menuiserie au Centre de Formation des Apprentis.

Le calendrier 2020-2021 est en annexe de ce projet pédagogique.

Aides à la réussite et accompagnement individualisé

Des compensations de notes s'opèrent selon les conditions indiquées plus haut.

De secondes sessions d'examens sont organisées pour les étudiants en échec aux premières sessions.

Des évaluations écrites, sont réalisées à la fin de chaque semestre pour permettre de réajuster les contenus et l'organisation pour l'année suivante. Ils sont discutés en équipe.

Un suivi individualisé des étudiants est effectué par les responsables pédagogiques.

Tout étudiant qui le souhaite peut demander à tout moment à rencontrer les responsable pédagogiques et /ou le directeur.

LA FORMATION CLINIQUE :

LES STAGES CLINIQUES ont une durée totale de 1 260 heures, soit 36 semaines de 35 heures. Elle s'appuie sur un processus de professionnalisation reposant sur un rythme d'alternance entre apports théoriques, pratiques et formation clinique.

Au nombre de 5 sur la totalité de la formation, les stages sont organisés en alternance avec les enseignements afin d'engendrer un processus d'intégration pratique des connaissances, de professionnalisation et de structuration du projet professionnel de l'étudiant. La planification des stages a été adoptée suite à un consensus de l'ensemble des instituts de formation.

	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin
L1						S2				
L2	S3								S4	
L3			S5				S6			

Les stages sont sous la responsabilité pédagogique d'un tuteur ergothérapeute.

Le suivi des acquis de stage sera assuré par l'IFELM selon des modalités définies dans le projet pédagogique.

Les stages (UE 6.7) s'effectuent selon le schéma suivant :

- semestre 2 : 1 période de stage de 4 semaines (4 ECTS) ;
- semestres 3, 4, 5, 6 : 1 période de 8 semaines de stage par semestre (4 x 8 ECTS), dont 2 périodes au maximum peuvent être fractionnées en fonction du projet de formation de l'étudiant ;

soit au total 36 semaines de stages répartis sur 5 à 7 périodes au cours de la scolarité et totalisant 36 ECTS.

L'étudiant doit réaliser au moins un stage dans chacun des domaines suivants :

- soins de suite et de réadaptation, de courte ou de longue durée ;
- soins en santé mentale ;
- interventions sur les lieux de vie (domicile, hébergement, travail, scolarité, loisirs, ...).

Les stages peuvent être réalisés dans des dispositifs visant :

- la participation sociale de personnes en situation de handicap ou vulnérables ;
- la prévention et l'éducation à la santé ;
- la compensation de situations de handicap.

Ils sont choisis dans la liste des stages dits « qualifiants », agréés par l'IFELM. Ce choix respecte les obligations réglementaires tout en s'efforçant de favoriser un parcours choisi et motivé par l'étudiant.

Les stages sont soumis à :

- l'élaboration d'une convention
- la transmission d'un document qui précise les modalités d'encadrement (ce document est confié à l'étudiant avant chaque départ en stage ; il peut constituer une référence en cas de litige ou aider le tuteur à identifier le projet d'encadrement souhaité par l'institut) ;
- la transmission du portfolio, document de suivi et d'évaluation qui permet de tracer les validations des éléments de compétences des étudiants.

L'acquisition des compétences en situation clinique se fait progressivement au cours de la formation.

A l'issue de chaque stage, le tuteur de stage évalue les acquisitions des éléments de chacune des compétences les niveaux acquis pour chacune des compétences sur la base des critères et indicateurs notifiés dans le portfolio.

« Art. 21. - L'acquisition des compétences en situation se fait progressivement au cours de la formation. Les étapes de l'acquisition minimum sont :

« 1° En fin de première année, l'acquisition du niveau 1 pour les compétences 1 et 2 ;

« 2° En fin de deuxième année, l'acquisition du niveau 2 pour les compétences 1, 2, 3, 6 et 9;

« 3° L'acquisition de la compétence 4 est évaluée au niveau 1, 2 ou 3, durant l'ensemble du parcours de l'étudiant, au moment où cette compétence est mise en œuvre ;

« 4° A l'issue du dernier stage, l'acquisition du niveau 3 pour l'ensemble des compétences. »

Le formateur de l'IFELM, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications apportées sur le portfolio et propose, à la commission d'attribution des crédits de formation, la validation du stage ou non.

Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

1° Avoir réalisé la totalité du stage, la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80% du temps prévu, dans la limite de la franchise autorisée par la réglementation ;

2° Avoir analysé des situations et activités rencontrées en stage et en avoir inscrit les éléments sur le portfolio ;

3° Avoir mis en œuvre et validé les éléments des compétences requises dans une ou plusieurs situations.

En cas de non-validation d'un stage par la commission d'attribution des crédits, l'étudiant effectue un nouveau stage dont les modalités sont définies par le directeur de l'IFELM.

L'analyse de la pratique, par la réflexion et le questionnement nommée ARPP, est accompagnée par le tuteur. Ceci contribue à développer chez l'étudiant la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence ergothérapique. L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse réflexive de sa pratique professionnelle, ce qui l'aide à mesurer sa progression.

Les objectifs de stage sont négociés avec le tuteur de stage à partir des ressources du lieu de stage. Ils sont rédigés par l'étudiant et inscrits dans le portfolio.

CO TUTORAT : certains étudiants pourront être co-tutorés par un pédagogique pour les stages ne comportant pas d'ergothérapeute. Ils sont encadrés sur place par un référent autre qu'un ergothérapeute et un responsable de stage. L'IFELM a choisi de co-tutorer les étudiants suffisamment autonomes, dont c'est le projet. Un suivi hebdomadaire est assuré en distanciel et/ou en présentiel. Le membre de l'équipe concerné se rend au sein de la structure pour l'élaboration des objectifs, puis pour assurer les bilans de mi et de fin de stage.

Ce système permet d'augmenter l'offre de stage locale et permet aussi la création de postes.

Effectivement ces stages ont beaucoup de bénéfices : autonomie, questionnement et réflexion de l'étudiants sur les missions de l'ergothérapeute dans la structure accueillante, aide à la projection dans une création de poste une fois diplômé, développement de lien local, essor de la profession, et création de poste.

LA REALISATION DE STAGES A L'ETRANGER est possible, sous réserve de présentation d'un projet motivé et réaliste. La faisabilité du stage est abordée lors d'entretien individuel avec le directeur et les responsables pédagogiques, suite à la lecture d'un dossier écrit par l'étudiant demandeur. Celui-ci expose sa motivation, son intérêt et la plus-value que ce stage apporterait à son parcours de formation, ainsi qu'à la faisabilité sur un plan matériel et organisationnel. L'IFELM aide l'étudiant dans ses démarches administratives. Il est éligible, pour les stages en Europe, avec ERASMUS + et pour ceux dans le monde, avec ERASMUS Mundus.

STAGES COMPLEMENTAIRES :

Les étudiants de première année bénéficient en janvier d'un stage supplémentaire d'immersion dans un service de soins. Ils sont affectés dans une unité de soin de l'hôpital la Musse pour observer des soignants, découvrir des patients et se préparer au premier stage de février. L'organisation du stage se fait en accord avec la direction de l'hôpital la Musse et en coordination avec les cadres de santé.

Les étudiants de deuxième année bénéficient d'un stage supplémentaire « Handibat ». Ils sont binômés avec des artisans, labellisés « Handibat », pour découvrir et apprendre le quotidien d'un artisan sur le terrain et les difficultés de la construction, de la rénovation, de l'entretien ou de l'aménagement de domicile. L'organisation du stage se fait en partenariat avec la Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB 27).

GESTION DES STAGES :

Le Syndicat des Instituts de Formation en Ergothérapie Français (SIFEF) permet les échanges hors région quand l'étudiant en formule la demande. Un outil de gestion national des stages, Ergostage, est utilisé par les étudiants, l'équipe pédagogique et les terrains de stage. Le suivi et l'évolution de cet outil est assuré par le SIFEF et coordonné par le directeur de l'IFELM, ce qui positionne l'IFELM favorablement quant aux choix et orientations du développement de cet outil.

Les équipes de l'IFELM augmentent chaque année le nombre de terrains de stage par une prospection active. Elles renforcent les liens avec les terrains de stage par des échanges téléphoniques, ou en se déplaçant pour visiter les locaux et rencontrer les responsables et les ergothérapeutes.

Elles animent chaque année une journée d'information gratuite pour faciliter l'encadrement des stagiaires et renforcer les liens avec les tuteurs.

L'EVALUATION

Examens et contrôle continu

Les dates et les modalités des épreuves de contrôle des connaissances sont fixées par le directeur de l'IFELM après avis de l'ICOGI.

L'évaluation des connaissances est réalisée soit par contrôle semi-semestriel et semestriel, soit par un contrôle continu. La validation de plusieurs UE peut être organisée lors d'une même épreuve, les notes correspondant à chaque UE sont alors identifiables.

Le règlement des modalités de contrôle des connaissances ainsi que le planning est communiqué aux étudiants.

Rappel : le nombre de crédits affectés à chaque UE est utilisé comme coefficient pour le calcul des moyennes en fin de chaque semestre.

Les enseignements semestriels donnent lieu à deux sessions d'examen. La deuxième session concerne les rattrapages des deux semestres précédents, et elle se déroule au plus tard en septembre de l'année universitaire suivante.

Validation – Capitalisation – Compensation

Une UE est acquise dès lors que la moyenne des éléments constitutifs, affectée de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10 sur 20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée. Le coefficient d'une UE est égal à la valeur en ECTS de celle-ci.

Par compensation au sein du semestre à condition de ne pas avoir une moyenne à l'UE inférieure à 9 sur 20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée.

Pour les trois années, les UE ouvrant droit à compensation entre elles et dans le respect de la règle édictée ci-dessus sont précisées dans l'arrêté du 5 juillet 2010.

Une année est validée dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent, ou par compensation entre les UE qui la composent (moyenne des moyennes des UE, affectées de leur coefficient, égale ou supérieure à 10 sur 20).

A défaut de la validation de l'année, un semestre est validé dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent, ou par compensation entre les UE qui le composent (moyenne des moyennes des UE, affectées de leur coefficient, égale ou supérieure à 10 sur 20).

Progression – redoublement – mobilité

Les étudiants qui ont acquis moins de 30 ECTS au cours des semestres 1 et 2 peuvent être autorisés à redoubler.

Les étudiants qui ont obtenu entre 30 et 47 ECTS au cours des semestres 1 et 2 sont admis à redoubler. Le directeur de l'IFELM peut autoriser ces étudiants, après avis de la commission d'attribution des crédits de formation, à suivre quelques UE de l'année supérieure.

Les étudiants qui ont acquis entre 48 et 60 ECTS au cours des semestres 1 et 2 sont admis à passer dans l'année supérieure.

Les étudiants qui ont validé 1 semestre sur les 2 et 18 ECTS sur le second, sont admis à passer dans l'année supérieure.

Les étudiants qui ont validé le semestre 1 et le semestre 2 sont admis dans l'année supérieure.

Les étudiants qui redoublent conservent le bénéfice des ECTS acquis.

Les étudiants admis en année supérieure, sans pour autant avoir validé l'ensemble des UE requises à la validation totale d'une année, sont autorisés à présenter les unités manquantes au cours de leur année de formation.

3.3 les articulations transversales

La pédagogie mise en place à l'IFELM s'appuie sur différentes modalités transversales afin de développer les compétences des étudiants. Certaines méthodes se sont déployées plus spécifiquement et constituent une réelle plus-value qui singularise l'IFELM au niveau national.

La simulation permet de mettre les étudiants en situations se rapprochant de celles rencontrées dans les structures sanitaires et médico-sociales. Elle est par exemple utilisée en troisième année dans le cadre d'une réflexion autour du travail collaboratif en se basant sur les principes du P3I (Plan Intervention Individualisé et interprofessionnel). Au cours des 4 simulations scénarisées chaque étudiant est soit acteur ou observateur. Ces simulations se poursuivent par un temps de débriefing qui pose les émotions vécues, retrace les différentes étapes et questionne la posture professionnelle afin que chacun puisse se projeter.

La pédagogie expérientielle permet aux étudiants de mobiliser des compétences pour en développer de nouvelles.

Par exemple, les étudiants de deuxième année ont réalisé un travail de recherche sur le thème de la discrimination en santé mentale. Ils ont interviewé différents professionnels de santé sur la thématique, réalisé un questionnaire auprès de la population sur différents marchés du département et auprès des étudiants de l'Eure via les réseaux sociaux. Suite à l'analyse des résultats ils ont créé des affiches.

En raison du confinement, les semaines d'information de la santé mentale (S.I.S.M.) prévues au printemps sont reportées en octobre 2020. Les étudiants ont ainsi la possibilité de poursuivre et finaliser en 3ème année le travail réalisé en 2ème année. Ils exposeront sur les sites de la CPAM, de la maison de la santé d'Évreux, le CH de Vernon, le NHN et au pavillon 1 de HLM. Sur ces différents sites ils mèneront une animation afin de présenter leur travail aux visiteurs. L'ensemble de ce travail se fait en collaboration avec l'Hôpital de Navarre et l'UNAFAM de l'Eure.

Comme autre exemple et afin de renforcer l'approche interprofessionnelle des étudiants, une action d'informations et de formations sur une journée auprès des étudiants aides-soignants et les auxiliaires de puériculture est menée par les étudiants de 3ème année en ergothérapie sur différents thèmes. Cette journée permet de renforcer les compétences en pédagogie et en éducation thérapeutique des étudiants.

Une transversalité entre plusieurs UE et/ou promotions est recherchée afin que les étudiants s'approprient plus facilement les enseignements et le sens donné au travail demandé.

- dans le cadre de l'UE 5.5-S3 « Méthodologie de projet », les étudiants réfléchissent et construisent un projet au regard de la commande d'un professionnel (ergothérapeute ou non).

Ce travail est remis au commanditaire en début de 3^{ème} année à l'occasion d'une présentation orale, dans le cadre de l'UE 6.4-S5 « Démarche d'évaluation et de conseil, formation et information ».

- les étudiants de 3^{ème} année, à l'issue de leur formation de « Formateurs d'acteurs PRAP » animent une séquence pédagogique auprès d'un tiers de la promotion d'étudiants de 1^{ère} année en ergothérapie sous le couvert d'un vacataire ou responsable pédagogique certifié formateur de formateurs d'acteurs PRAP.
- les étudiants de 2^{ème} année participent à 3 journées débat/échange avec d'autres étudiants paramédicaux :
 - sur les représentations professionnelles et la connaissance de chacune des professions avec les étudiants de 2^{ème} année de l'IFSI d'Évreux
 - sur « quel bilan, quelles approches professionnelles à partir de cas clinique » avec les étudiants de 2^{ème} année en masso-kinésithérapie de l'IFLM
 - sur « les transmissions, quels intérêts à échanger des informations ? » avec les étudiants de IFAS et IFAP d'Évreux à partir de situations vécues en stage.
- en juin 2021, il est envisagé de renouveler l'expérience d'un travail collaboratif entre les étudiants en soins infirmiers et ergothérapie. Il s'agit de favoriser les échanges des étudiants entre les différentes formations paramédicales sur des situations éthiques et déontologiques. Ils déclinent les activités et les modalités d'organisation et d'intervention de ces deux professionnels, d'intégrer les conditions de collaboration, de coopération et de co-construction.
- Les étudiants de deuxième année ont accueilli les 1^{ères} années avec divers ateliers sous forme de jeux, suite à une réflexion selon une approche occupationnelle de leur vécu de leur 1^{ère} année.

La recherche

Les enseignements sur les méthodes et outils de la recherche sont abordés dès la première année avec la participation d'un enseignant chercheur de l'Université de Rouen. Les ponts avec la recherche sont effectués dans les domaines de la sociologie, de la psychologie, du handicap et ce afin de contextualiser au plus tôt les enseignements du semestre 1.

Toutes les présentations écrites et orales des étudiants doivent comporter des références et des éléments de bibliographie.

En 2^{ème} année les étudiants s'initient à la recherche avec la participation d'un enseignant chercheur de l'Université de Rouen.

Au cours du semestre 4, il est demandé à chaque étudiant d'anticiper ces enseignements par une « note d'étape préliminaire » en choisissant une thématique. De même les étudiants participent à des tables rondes avec les responsables pédagogiques afin d'échanger sur leurs thématiques et leurs avancées dans la réflexion.

A partir d'une lecture critique et l'étude d'articles scientifiques, chaque étudiant présente son cheminement pour aboutir à une question de départ sur une thématique de son choix dans un dossier écrit (prémices du travail d'initiation à la recherche de fin d'études). Chacun le présente à l'oral devant un jury composé d'un ergothérapeute et d'un responsable pédagogique.

Chaque année, l'IFELM propose à chaque étudiant de participer à un congrès ou à une journée pratique.

En troisième année, la recherche est un travail de longue haleine. Elle occupe plusieurs UE (UE 5.4 S5 et S6, UE 6.5-S6). Elle est aussi présente de manière indirecte dans d'autres UE, comme l'anglais et les travaux demandés en santé publique ou l'éducation thérapeutique du patient.

La science de l'occupation et les modèles conceptuels

La science de l'occupation est abordée dès la première année de formation. Un module de formation, issu du groupe de réflexion ENOTHE, est enseigné aux étudiants. Ce module est actuellement en développement dans la plupart des Instituts Français. Le processus d'intervention en ergothérapie est largement abordé et développé dans la philosophie des approches TOP DOWN ou personne-centrée ou encore centrées sur les occupations. Des TD

de réflexion sur des cas cliniques et des articles ou des témoignages permettent aux étudiants de s'approprier ces concepts.

Enfin des personnalités de renom qui sont à l'origine de la traduction et de l'implantation de la science de l'occupation pour l'ergothérapie sur le territoire national font partie des enseignants vacataires de l'IFELM.

Cette approche se poursuit en deuxième année de formation. Au semestre 4, un temps fort avec des professionnels ayant pensé leur pratique en lien avec la science de l'occupation ; ces professionnels présentent leur démarche. De même un travail spécifique sera réalisé à partir de travaux rapportés de stage sur le diagnostic en ergothérapie.

Ce travail sera poursuivi en 3^{ème} année, sous forme de TD avec la reprise de diagnostic en ergothérapie réalisé en stage.

Le diagnostic en ergothérapie issu des dernières réflexions et évolutions en la matière est enseigné. Présenté au semestre 2, il est travaillé à partir d'exemples. Lors du stage de début de 2^{ème} année, l'étudiant doit en rédiger un. Celui-ci est repris au semestre 4 avec une relecture, correction et réécriture. Un second diagnostic est demandé à l'occasion du stage du semestre 4. En troisième année, il est repris sous forme de TD selon les modalités d'une ARPP.

Pour les étudiants de première année, les modèles de pratiques en ergothérapie sont développés dès le semestre 1 puis au semestre 2 avec des enseignements théoriques et des TD sur des cas cliniques.

Pour les étudiants de deuxième année, des mises en situation concrètes sont réalisées lors d'activités cuisine, en lien avec le Modèle de l'Occupation Humaine (MOH).

Un travail a été réalisé à partir du modèle KAWA et le PPR (profil des expériences quotidiennes de plaisir productivité et de ressourcement) afin d'analyser l'expérience de leur première année à l'IFELM.

Ce travail se poursuit en 3^{ème} année toujours à partir de vignettes cliniques.

3.4 Partenariats

En plus des enseignements réalisés par les responsables pédagogiques et le directeur de l'IFELM, de nombreux enseignants vacataires sont sollicités. Ils viennent pour certains de l'hôpital La Musse, mais beaucoup sont de la région Normandie, ce qui permet une meilleure connaissance de l'attractivité territoriale de l'IFELM. Quelques-uns sont hors région. Certains viennent de l'étranger (Suisse, Canada...).

Ce sont des médecins, des universitaires, des cadres de santé, des ergothérapeutes, des masseurs-kinésithérapeutes, des rééducateurs, des psychologues, des ergonomes, des infirmiers, des responsables d'associations, des animateurs... et d'autres professionnels d'autres corps de métiers.

Ces participations d'intervenants extérieurs à l'IFELM l'amènent à renforcer chaque année son réseau de partenaires et à le formaliser. Les vacataires travaillent sous contrat et une très grande majorité renouvelle ce contrat depuis l'ouverture de l'institut.

Plus largement, l'IFELM conventionne aussi avec des organismes. En priorité, le partenariat avec l'hôpital La Musse a permis dès le début de s'appuyer sur des expertises de proximité.

Le partenariat avec le nouvel hôpital de Navarre se poursuit avec des activités pérennes (stages, SISM, co-tutorat...).

L'IFELM sollicite des associations comme la Ronce, l'ADEMIMC, les ESAT de l'APAJH et de l'ADAPT, Handisport, le centre Paul CORTEVILLE et ses chiens guides d'aveugles...

Des liens étroits sont tissés avec la commune de Saint Sébastien de Morsent qui met à disposition de l'IFELM des locaux mais aussi propose des échanges pédagogiques. Il en est de même avec la ville d'Evreux et plus largement avec l'agglomération Evreux portes de Normandie et le CCAS d'Évreux.

La CCI portes de Normandie et l'école supérieure de la CCI permettent à l'IFELM de partager et d'échanger.

Un partenariat dès l'ouverture avec le CFA d'Evreux permet d'assurer des TD de menuiserie encadrés par un professionnel, dans un cadre sécurisé et adapté avec un matériel haut de gamme. D'autres existent avec des enseignants de lycée, pour l'anglais par exemple, mais aussi avec ceux de l'université de Rouen (STAPS, SV, ESPE...) avec qui une convention est signée et reconduite chaque année depuis l'ouverture.

La proximité des instituts de formation facilite les échanges. C'est le cas avec l'IFMK La Musse, mais plus à distance, avec l'IFSI, le CESU 27 (AFGSU) et plus récemment avec l'IFAS/IFAP d'Evreux, validant la volonté de l'IFELM de travailler en interprofessionnalité.

L'IFELM souhaite maintenir et renforcer ces partenariats et en créer d'autres par exemple avec l'arrivée des audioprothésistes.

3.5 Qualité

Plusieurs outils internes sont utilisés afin d'apprécier la réussite de ce projet pédagogique, en lien avec les processus qualité obligatoires et non obligatoires, pour lesquels nous nous sommes engagés.

A chaque fin de semestre, les responsables pédagogiques réalisent une enquête qualitative sur les enseignements. Ils tiennent compte des réponses des étudiants pour préparer l'année suivante.

A chaque fin de cursus, le directeur de l'IFELM réalise une enquête de suivi des étudiants pour étudier l'insérabilité et le devenir des nouveaux professionnels. Il en tire des enseignements qui lui permettent d'ajuster les objectifs de l'institut.

Des réunions intra et inter instituts se font régulièrement pour coordonner l'enseignement, élaborer les projets, évaluer et apporter des réajustements permanents sur les différents aspects de la formation.

Des formations collectives (exemple : méthodologie de recherche pour l'équipe pédagogique en 2015, approche pédagogique par simulation en 2019) et individuelles permettent une mise à niveau des responsables pédagogiques.

Depuis l'ouverture de l'IFELM, la grille d'évaluation recommandée par l'ARS est utilisée. Des autoévaluations réalisées à partir de ces grilles ont été régulièrement réalisées en 2013, 2015, 2018 et 2019. Elles offrent à l'institut des perspectives d'amélioration.

L'IFELM poursuit son processus de certification en préparant la Certification selon le Référentiel National Qualité (RNQ) Qualiopi pour les formations Professionnelles.

En effet, au 1er Janvier 2022, nous devons apporter la preuve que nous dispensons des prestations de qualité en présentant une certification qui le prouve. Cela, sur la base d'un

référentiel unique : le RNQ. À charge pour les financeurs d'exiger des prestataires la détention d'une certification attestant du respect du référentiel RNQ - QUALIOPI. Sans certification, nous prenons le risque de perdre les financements !

Pour accompagner l'aide au financement d'une partie des frais de scolarité, des dossiers pour Pôle Emploi ont été réalisés. Les IFLM ont reçu l'habilitation à KAIROS.

L'IFELM est entré, dès l'été 2018, dans la démarche Datadock. Celle-ci est validée, sachant que les établissements La Musse ayant le même numéro de formation continue, la certification doit être réalisée conjointement avec l'IFMK La Musse et le service formation continue de l'hôpital.

Enfin, cette année, l'IFLM dépose un dossier qualité à la World Federation of Occupational Therapists (WFOT) qui a notamment pour mission d'approuver, via son programme d'éducation, les programmes de formation initiale dispensés dans chaque pays membres. La WFOT a rédigé un process pour réaliser cette approbation, via l'ANFE, dans lequel nous nous sommes engagés. Les enjeux pour nous sont avant tout de pouvoir permettre aux étudiants de participer aux programmes d'échanges internationaux mais aussi de réaliser plus facilement des stages à l'étranger. Obtenir l'approbation de la WFOT permet également de faciliter la mobilité professionnelle des ergothérapeutes qui auront été formés au sein de l'Institut de Formation La Musse et renforce l'image de l'institut.

Une démarche en inter instituts va débiter pour permettre à chacun d'être habilité par l'INRS pour les formations de formateur d'acteur PRAR2S et pour les formations d'acteur PRAP2S.

3.6 UNIVERSITARISATION

En 2010, l'ergothérapie s'est résolument inscrite, après les infirmiers, dans la réingénierie de sa formation pour se mettre en conformité avec les accords de Bologne afin d'harmoniser le dispositif européen de l'enseignement supérieur et de faciliter la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs en Europe.

Depuis, l'IFELM s'est engagé dans un véritable processus d'universitarisation, en conventionnant dès sa création avec l'Université de Rouen pour permettre des enseignements, la participation aux instances de gouvernance, l'accompagnement des étudiants et l'accès à l'espace numérique de travail.

Il n'y aura pas de nouvelle réingénierie nationale, mais des expérimentations régionales.

Ainsi, depuis plus d'un an, les membres de l'institut se sont engagés dans le projet d'expérimentation « campus LMD » porté par l'UFR santé de l'université de Rouen. Ce projet s'appuie sur le décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche, en lien avec la loi 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

Il propose :

- de nouvelles modalités d'intégration des étudiants à l'issue des Parcours Accès Santé Spécifique (PASS) et Licence Accès Santé (LAS) en IFELM.
- la création d'une licence en sciences de la rééducation et de la réadaptation, en double cursus permettant aux étudiants motivés de s'inscrire dans la recherche.
- de renforcer l'interactivité entre les instituts normands et de mutualiser certains enseignements.

Le dossier doit être validé avant la fin 2020 par le Ministère de l'enseignement supérieur et de l'insertion et au Ministère chargé de la santé, pour être appliqué à titre expérimental jusqu'en 2026.

Si l'expérimentation proposée par l'Université de Rouen est acceptée par les ministères de l'enseignement supérieur et de la santé, les futurs étudiants bénéficieront tous d'une première année universitaire apportant les pré requis méthodologiques, des connaissances de base et une maturité supplémentaire pour intégrer l'institut. Ils poursuivront leurs cursus de trois ans avec des unités d'enseignements modifiées, optimisées, voir mutualisées, pour mieux répondre au changement de paradigme et à l'importance de la science de l'occupation pour notre profession.

Ils auront à l'issue un diplôme d'état et un grade de licence qui permettra aux volontaires de poursuivre directement en Master 2 de rééducation et de réadaptation (à créer). Pour ceux qui s'intéressent à la recherche, ils pourront dès la première année en institut, s'inscrire pour un double cursus avec un master recherche (à créer) commun aux étudiants en masso kinésithérapie et psychomotricité.

4 CONCLUSION

La dynamique impulsée par l'équipe de l'Institut de Formation en Ergothérapie La Musse en lien avec tous ses collaborateurs se poursuit et l'accueil de cette huitième promotion permet à l'IFELM de maintenir la continuité pédagogique, la qualité de ses enseignements et son équilibre.

L'augmentation du nombre d'étudiants en difficulté financière (boursiers) nous incite à poursuivre notre partenariat avec le CFAPSS, initié cette année, pour proposer plus de place en apprentissage.

Elle prévoit notre inscription dans la promotion de la profession, en soutien à l'ANFE, avec entre autres projet la participation active de l'équipe et des étudiants dans le futur congrès mondial des ergothérapeutes qui se fera à Paris en mars 2021.

En effet, l'actualité incite l'IFELM à avancer encore plus vite et à s'adapter. Ainsi, la réforme du bac, la loi « orientation et réussite des étudiants », l'universitarisation modifient en profondeur l'accès aux études supérieures pour faire une place centrale à l'information et à l'orientation active, au dialogue entre lycée et instituts supérieurs, au projet de l'étudiant, à la personnalisation des parcours, ceci complexifié par le contexte sanitaire.

ANNEXES

CALENDRIER 2020 – 2021

Semestre 1 (E1) Semestre 3 (E2) semestre 5 (E3)

2/9/2020	Rentrée des Etudiants de première année (E1 K1 A1)
3/9 au 23/10	Cours magistraux (CM) et Travaux dirigés (TD)
26/10 au 30/10	temps de travail personnel
2/11 au 18/12	Cours magistraux (CM) et (TD)
21/12 au 31/12/2020	Vacances de Noël
4/01 au 29/01/2021	Cours magistraux (CM) et (TD) (immersion soins, évaluation)
31/8/2020	Rentrée des Etudiants de deuxième année (E2)
31/8 au 23/10	Stage des E2
26/10 au 30/10	Vacances
2/11 au 18/12	Cours magistraux (CM) et (TD)
21/12 au 24/12	Vacances de Noël
28/12 au 31/12	Travail personnel
4/01 au 29/01/2021	Cours magistraux (CM) et (TD) (immersion artisans, évaluation)
31/8/2020	Rentrée des Etudiants de troisième année (E3)
31/8 au 23/10	Cours magistraux (CM TD évaluations)
26/10 au 18/12	Stage des E3
21/12 au 31/12	Vacances de Noël
4/01 au 29/01/2021	Cours magistraux (CM TD évaluations)
28/08/2020	CAC 2 ^{ème} session (stages)
3/11/2020	Instance compétente pour les orientations générales de l'Institut
17/09/2020	JADE 2 ^{ème} session

Semestre 2 (E1) Semestre 4 (E2) semestre 6 (E3)

1/2 au 26/2/2021	Stage E1
1/3 au 5/3	Vacances E1
8/3 au 30/4	Cours magistraux (CM) et (TD)
3/5 au 7/5	temps de travail personnel
10/5 au 25/6	Cours magistraux (CM) et (TD) (évaluations)
1/2 au 16/4/2021	Cours magistraux (CM) et (TD)
19/04 au 23/04	Vacances E2
26/04 au 18/6	Stage E2
21/6 au 25/6	Cours magistraux (CM) et (TD) (évaluations)
1/2 au 26/2/2021	Cours magistraux (CM) et (TD)
1/3 au 23/4	Stage E3
26/4 au 30/4	Vacances E3
3/5 au 25/6	Cours magistraux (CM) et (TD)
12/2/2021	Portes ouvertes IFLM
19/2/2021	CAC S1 S3 S5
19/5/2021	CAC 150
25/6/2021	JADE
30/6/2021	CAC S2 S4
5/7/2021	rattrapages S1 S2 S3 S4
7/7/2021	CAC 2 ^{ème} session
26/8/2021	CAC rattrapage stages
16/09/2021	JADE 2 ^{ème} session

TERRAINS DE STAGE

Discipline	Etablissement	CP_Service	Ville_du_service	Service	Nombre
LVIE	INSTITUTION DE LAVIGNY	1175	LAVIGNY, SUISSE	NEUROREHABILITATION Mme Laurène ROSSAT MIGNOT - (+41)21-82-14-70-3	1
SSR	CRRF COS PASTEUR	10000	TROYES	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE - PLATEAU TECHNIQUE M. Guillaume DESSINGER - 03-25-43-78-94	2
LVIE	CABINET PARAMEDICAL RESIDENCE SAINT GILLES	14000	CAEN	ERGOTHERAPIE Mme CHRETIEN Alice - 02-31-53-05-91	3
SSR	EPSM BON SAUVEUR	14012	CAEN	POLE LISIEUX M. DION - 02-31-30-50-50	4
LVIE	APAEI PAYS D'AUGE ET DE FALAISE	14100	LISIEUX	IME SAMSAH SESSAD LISIEUX Mme BOULLANGER Laurent - 02-31-86-10-50	5
PSY	SA POLYCLINIQUE DE DEAUVILLE	14113	CRICQUEBOEUF	SSR ADDICTOLOGIE Mme LALLEMAND Audélie - 02-31-87-78-39	6
SSR	CABINET LIBERAL MARIE ANNE SCHMIDT	14210	MISSY	CABINET LIBERAL MARIE ANNE SCHMIDT Mme SCHMIDT Marie Anne	7
PSY	LADAPT - CENTRE LE MANOIR D'APRIGNY	14400	BAYEUX	CSSR PÉDIATRIQUE ET SESSD Mmes JULIEN et COIC - 02-31-51-65-87	8
LVIE	SESSAD DES TROIS RIVIERES ET IEM SOURIS VERTE	24100	BERGERAC	ERGOTHÉRAPIE Mme Amandine Peyronnet	9
SSR	CH DE VAUCLAIRE	24700	MONTPON MENESTEROL	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme CELERIER Sylvaine - 05-53-82-82-82	10
LVIE	CCAS	27000	EVREUX	EHPAD AUGUSTIN AZEMIA Mme DESSEAUX Valentine - 02-32-33-62-95	11
LVIE	LADAPT NORMANDIE - SITE D'EVREUX	27000	EVREUX	LADAPT EURE - UEROS Mme Pamela ZOUANIA - 02-32-44-18-34	12
SSR	MDPH DE L'EURE	27000	EVREUX	MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS - SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme PROVOT Fabienne - 02-32-31-94-36	13
PSY	NOUVEL HOPITAL DE NAVARRÉ	27000	EVREUX	UNITÉ DE RÉÉDUCATION PÔLE SOMMATIQUE ET DE READAPTATION Mme COUETIL Nathalie - 02-32-31-76-66	14
SSR	SAMSAH LA RONCE	27000	EVREUX	SAMSAH LA RONCE Mme CHANSON Pascale - 02-32-78-82-15	15
PSY	SOLIHA EVREUX	27000	EVREUX	ERGOTHERAPIE M. Riant Arnaud - 02-32-39-89-96	16
PSY	L'ADAPT EURE	27022	EVREUX CEDEX	ESAT DE TRANSITION M. Nicolas Verger - 06-18-23-89-55	17
SSR	NOUVEL HOPITAL DE NAVARRÉ	27022	EVREUX CEDEX	UNITÉ AMBULATOIRE DE REHABILITATION PSYCHOSOCIALE Dr. Chastang Sylvie - 02-32-31-84-01	18
SSR	NOUVEL HOPITAL DE NAVARRÉ	27022	EVREUX	UNITE LA PASSERELLE M. PATRICK WATERLOT	19

PSY	NOUVEL HOPITAL DE NAVARRE	27022	EVREUX	EMPP RESPIRE Mme BECQUET Carole - 02-32-33-89-26	20
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE EMMA LEFEVRE	27110	CRIQUEBEUF LA CAMPAGNE	CABINET LIBERAL D'ERGOTHERAPIE Mme Emma LEFEVRE - 06-31-56-66-16	21
SSR	CENTRE D'EDUCATION MOTRICE - CEM	27130	VERNEUIL SUR AVRE	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION - DAI M. François RICHER - 02-32-32-11-27	22
SSR	CHI EURE SEINE	27200	VERNON	EHPAD SSR VERNON Mme THEAULT elodie	23
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE FLORIANE MARGUERITTE	27240	SYLVAINS LES MOULINS	CABINET LIBERAL EN ERGOTHERAPIE Mme Floriane MARGUERITTE - 06-85-10-07-06	24
SSR	CH DE BERNAY	27303	BERNAY CEDEX	EHPAD JACQUES DAVIEL Mme Laurence FEVRIER - 02-32-45-63-00	25
LVIE	EHPAD DE BOURG ACHARD	27310	BOURG ACHARD	ERGOTHERAPIE Mme Cécile De Vandière - 02-32-20-20-44	26
LVIE	EHPAD JULIEN BLIN	27340	PONT DE L ARCHE	ERGOTHERAPIE Mme CHAMARE Elise	27
LVIE	LES JARDINS D IROISE DE TOSNY	27700	TOSNY	EROTHERAPIE Mme LETESTU Myriam	28
LVIE	CHÂTEAU DU HAUT VENAY	28350	ST LUBIN DES JONCHERETS	EHPAD CHÂTEAU DU HAUT VENAY M. MARTIN - 02-32-58-49-13	29
LVIE	CENTRE HOSPITALIER DE MONFORT SUR MEU	35162	MONFORT SUR MEU	CENTRE HOSPITALIER MONFORT SUR MEU Mme ROBIC - 02-99-09-83-00	30
PSY	CENTRE EUROPEEN DE REEDUCATION DU SPORTIF	40130	CAPBRETON	ERGOTHERAPIE M. Mikaël DI PALMAS - 05-58-48-87-12	31
LVIE	MUTUALITE FRANCAISE CENTRE VAL DE LOIRE	41000	BLOIS	ERGOTHERAPIE Mme DAUVEL Céline - 02-54-70-59-53	32
LVIE	L'HOSPITALET	41800	MONTOIRE	PLATEAU TECHNIQUE DE RÉÉDUCATION Mme GASECKI - 02-54-85-25-00	33
SSR	ASSOCIATION DES OEUVRES DE PEN BRON	44160	PONTCHATEAU	ERGOTHERAPIE	34
SSR	CHU DE REIMS	51092	REIMS	HOPITAL SEBASTOPOL Mme DE BRUYN - 03-26-78-42-70	35
LVIE	CH DE LAVAL	53015	LAVAL	EHPAD ROCHER FLEURI Mme LETENDRE Sylvie - 02-43-66-50-00	36
PSY	HÔPITAL LOCAL D'ERNÉE	53500	ERNEE	ERGOTHERAPIE M. Jean-Baptiste MARTINEAU	37
SSR	CENTRE HOSPITALIER JULES DOITTEAU	53700	VILLAINES LA JUHEL	ERGOTHERAPIE SSR POLYVALENT & EEAR NORD MAYENNE	38
SSR	CSMS RIVES DU CHATEAU BLAMONT	54450	BLAMONT	ERGOTHERAPIE Mme MAIRE Sabine - 03-83-76-26-40	39
LVIE	CLINIQUE SAINT ROCH	59223	RONCQ	CLINIQUE SAINT ROCH M. BARBIER Loic - 03-20-69-58-58	40

PSY	CRRF L'ESPOIR	59260	HELLEMMES LILLE	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme COULIER - 03-20-05-85-00	41
LVIE	CABINET LIBERAL ERGOTHERAPIE	59270	METEREN	CABINET LIBERAL Mme BENJAMIN Chloé	42
SSR	CLINIQUE SAINT ROCH	59402	CAMBRAI	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme HERENT Jeanne - 03-27-73-00-00	43
SSR	SESSAD MARC SAUTELET	59650	VILLENEUVE D ASCQ	SESSAD Mme Elodie DESODT - 03-20-47-62-54	44
LVIE	CRRF LEOPOLD BELLAN	60240	CHAUMONT EN VEXIN	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme Nique Sarah	45
PSY	LA NOUVELLE FORGE	60280	VENETTE	PCPE-PESR Mme AVELINE Laure - 03-64-60-00-06	46
SSR	E.M.E LA CLAIRE MONTAGNE	60332	LIANCOURT	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme Emmanuelle SAVARY	47
LVIE	CENTRE DE READAPTATION ALPHONSE DE ROTHSCHILD (CRAR)	60500	CHANTILLY	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme MULLARD - 03-44-58-48-12	48
LVIE	CENTRE HOSPITALIER ISARIEN (C.H.I)	60607	CLERMONT	CENTRE DE JOUR DIAPHORA Mme Laurence GERET - 03-44-77-50-25	49
PSY	CMPR- CENTRE DE MEDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION DE BAGNOLES DE L'ORNE	61140	BAGNOLES DE L ORNE	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme NAPASEUT Aurélie - 02-33-30-20-10	50
SSR	CENTRE HOSPITALIER MARGUERITE DE LORRAINE	61400	MORTAGNE AU PERCHE	SSR (GÉRIATRIE)/ EHPAD SERVICES PROTÉGÉS / EHPAD SERVICES NON PROTÉGÉS Mme VILLENEUVE Sylvie - 02-33-83-44-80	51
PSY	EHPAD LES BALCONS DU HAUTACAM	65400	ARGELES GAZOST	ERGOTHERAPIE Mme Hélène GUIX	52
LVIE	USSAP-ASCV CENTRE BOUFFARD-VERCELLI	66290	CERBERE	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE M. ABATE Serge - 04-30-44-11-71	53
SSR	CENTRE FRANÇOIS GALLOUEDEC	72000	LE MANS	HOSPITALISATION DE JOUR Mme EDET Françoise - 02-43-41-26-82	54
LVIE	ERGOACCES	74000	ANNECY	ERGOTHERAPIE Mme BODIN Leslie - 06-82-47-15-04	55
LVIE	INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES	75007	PARIS 7EME ARRONDISSEMENT	INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES M. ESPENANT Yves	56
PSY	CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY	76000	ROUEN	CENTRE DE SOINS GERMAINE TILLION Mme VIANDIER Céline	57
LVIE	DOMUSVI	76000	ROUEN	ERGOTHERAPIE Mme TISSIER Manon - 02-35-14-53-53	58
LVIE	MAS MAGDALA	76133	EPOUVILLE	ERGOTHÉRAPIE Mme FOLLAIN Capucine - 02-35-55-16-50	59

SSR	CH DE L'AUSTREBERTHE	76360	BARENTIN	EHPAD - SSR - USLD - ESA Mme Sophie MAILLARD - 02-35-92-82-61	60
LVIE	CABINET LIBERAL CHARLIE DUBOIS	76480	ROUMARE	ERGOTHÉRAPIE M. DUBOIS Charlie - 06-59-19-71-60	61
SSR	CABINET KAHENA LEON	76600	LE HAVRE	SERVICE D'ERGOTHERAPIE Mme Kahena LEON - 06-47-14-53-92	62
LVIE	FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ LES HAUTES EAUX	76740	AUTIGNY	ERGOTHÉRAPIE Mme Agnès CARION - 02-35-57-85-85	63
SSR	BTP-RMS	76800	ST ETIENNE DU ROUVRAY	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme Louise TELLIER - 02-35-64-30-12	64
SSR	CLINIQUE LES 3 SOLEILS	77310	BOISSISE LE ROI	SERVICE D'ERGOTHERAPIE M. Le Directeur	65
LVIE	ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE	77380	COMBS LA VILLE	SERVICE ERGO - RÉSIDENCE DE SÉNART APF Mme SERGENT Aurélie - 01-60-34-21-72	66
SSR	INSTITUT MARCEL RIVIERE	78320	LE MESNIL ST DENIS	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme SAMY - 01-39-38-78-93	67
SSR	CABINET LIBERAL ANAÏS CHOUARAN	78370	PLAISIR	ERGOTHERAPIE Mme Anaïs CHOUARAN - 06-37-75-09-81	68
LVIE	RESIDENCE ORPEA SAINT REMY	78470	ST REMY LES CHEVREUSE	SERVICE ERGOTHÉRAPIE Mme PONS Agnes - 01-30-47-00-00	69
SSR	SSR HENRIVILLE	80000	AMIENS	SSR HENRIVILLE Mme RINGARD Delphine - 03-22-53-20-00	70
PSY	SAMSAH VALLE DE SOMME - LA NOUVELLE FORGE	80100	ABBEVILLE	SAMSAH Mme LIEVIN AUrore	71
SSR	CENTRE HOSPITALIER GEORGES MAZURELLE	85026	LA ROCHE SUR YON CEDEX	MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE Mme Moisan laure - 02-51-09-54-01	72
LVIE	ASSOCIATION HOSPITALIÈRE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	90800	BAVILLIERS	CPG À HERICOURT ET PIERRE ENGEL À BAVILLIERS M. Didier FAYE - 03-84-68-25-00	73
SSR	CABINET LIBERAL ERGO EVRY LAURIANE GIRAUDEAU	91000	EVRY	CABINET LIBERAL ERGO LAURIANE GIRAUDEAU Mme LAURIANE GIRAUDEAU	74
SSR	HOPITAL GEORGES CLEMENCEAU	91750	CHAMPCUEIL	ERGOTHERAPIE M. VASSEUR Philippe	75
PSY	EPS DE VILLE EVRARD	93332	NEUILLY SUR MARNE CEDEX	ERGOTHÉRAPIE Mme LYCKE Muriel - 01-43-09-30-79	76
SSR	CH MAURICE SELBONNE	97125	BOUILLANTE	ERGOTHÉRAPIE Mme Corinne HILLAIRES - 05-90-80-48-02	77

SSR	HOPITAL VILLIERS SAINT DENIS - LA RENAISSANCE SANITAIRE	02310	VILLIERS ST DENIS		78
SSR	CH DE SAINT QUENTIN	02321	ST QUENTIN		79
SSR	CRRF JACQUES FICHEUX	02410	ST GOBAIN		80
LVIE	CABINET LIBERAL TOULOUSE MÉLANIE	03100	MONTLUCON	CABINET LIBERAL TOULOUSE MÉLANIE	81
LVIE	PSMS LA COURTE ECHELLE	03100	LAVAUT SAINT ANNE	SAIS ET ACCUEIL DE JOUR	82
PSY	CH DE MONTLUCON	03113	MONTLUCON	PSYCHIATRIE	83
LVIE	ASSOCIATION GERIATRIQUE BONNE DONNE	05260	ST JEAN ST NICOLAS		84
LVIE	CABINET LIBERAL SYLVAIN THAMIÉ	06000	NICE	CABINET LIBERAL	85
PSY	HOPITAL SAINT MARIE	06009	NICE CEDEX 1	ERGOTHERAPIE SPÉCIALISÉE EN SANTÉ MENTALE	86
LVIE	SAVS SAMSAH - APF	06100	NICE	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	87
LVIE	EEAP HENRI GERMAIN	06200	NICE	IME EEAP HENRI GERMAIN	88
SSR	CABINET LIBÉRAL BENOÎT CARLINO	06300	NICE	ERGOTHÉRAPEUTE	89
SSR	ETS DE READAPTATION DES ARDENNES	08011	CHARLEVILLE MEZIERES		90
LVIE	MAS LES CAMPANULES	08260	AUVILLERS LES FORGES	ERGOTHÉRAPIE Mmes Alice DEHAUSSY et Sophie VANDER - 03-24-54-33-11	91
SSR	CRF PASTEUR	10000	TROYES	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	92
PSY	EPSM AUBE - CLINIQUE PSYCHIATRIQUE DE L'AUBE	10000	TROYES	CLINIQUE PSYCHIATRIQUE DE L'AUBE	93
PSY	USSAP (UNION SANITAIRE & SOCIALE AUDE PYRENNÉES)	11300	LIMOUX	HDJ	94
PSY	USSAP (UNION SANITAIRE & SOCIALE AUDE PYRENNÉES)	11300	LIMOUX	UNITÉ COGNITIVO-COMPORTEMENTALE	95
PSY	USSAP (UNION SANITAIRE & SOCIALE AUDE PYRENNÉES)	11300	LIMOUX	SERVICE PSYCHO-GERIATRIE	96
SSR	CHU DE CAEN	14000	CAEN		97
SSR	CLINIQUE KORIAN BROCELIANDE	14000	CAEN		98
LVIE	SESSD APF	14000	CAEN	ERGOTHÉRAPIE Mme Perrine COLMARD - 02-31-46-82-40	99
SSR	KORIAN COTE NORMANDE	14123	IFS	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	100
LVIE	SAVS SAMSAH APF	14123	IFS	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	101
SSR	CH DE PONT L'ÉVÊQUE	14130	PONT L EVEQUE	SSR POLYVALENT	102
SSR	SSR	14130	PONT L EVEQUE	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	103

LVIE	EHPAD KORIAN THALATTA	14150	OUISTREHAM	EHPAD	104
SSR	CMPR LA CLAIRIERE	14200	HEROUVILLE ST CLAIR		105
LVIE	EHPAD RESIDENCE ASIALYS	14200	HEROUVILLE ST CLAIR	EHPAD	106
SSR	IEM APF F. XAVIER FAVALA	14200	HEROUVILLE ST CLAIR		107
SSR	IMPR DU BOIS DE LEBISEY	14200	HEROUVILLE ST CLAIR		108
SSR	CH AUNAY - POLE DE RÉÉDUCATION NEUROLOGIQUE	14260	AUNAY SUR ODON		109
SSR	CENTRE LE MANOIR D'APRIGNY	14400	BAYEUX	IEM / SSR / SSES	110
PSY	ETABLISSEMENT HOSPITALIER DU BESSIN	14400	BAYEUX	UNITÉ D'HOSPITALISATION NERVAL	111
SSR	EPMS DU CHÂTEAU DE VAUX	14470	GRAYE SUR MER	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE M. Nicolas NABON - 02-31-36-20-40	112
LVIE	HOPITAL DE VIRE	14500	VIRE	ESA	113
SSR	CH DE FALAISE	14700	FALAISE		114
SSR	CRF DE DEAUVILLE	14800	DEAUVILLE		115
SSR	CH DE SAINTES	17100	SAINTE	HOPITAL DE JOUR MPR & EQUIPE MOBILE DE RÉADAPTATION TERRITORIALE	116
LVIE	EHPAD RESIDENCE L'OUILLET DES PINS	17110	ST GEORGES DE DIDONNE	ERGOTHÉRAPIE	117
PSY	CENTRE HOSPITALIER GEORGE SAND	18000	BOURGES	ERGOTHÉRAPIE - SITE DE CHEZAL - BENOIT	118
LVIE	SAVS - SAMSAH APF FRANCE HANDICAP	18000	BOURGES	SAVS - SAMSAH	119
SSR	CH DE VIERZON	18100	VIERZON		120
LVIE	FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE APF	18190	CHATEAUNEUF SUR CHER	SERVICE PARAMEDICAL, ERGOTHERAPIE	121
PSY	CH DE PLOUGUERNEVEL	22110	PLOUGUERNEVEL	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE HTP ADULTE ROSTRENEN	122
PSY	UMD PLOUGUERNEVEL	22110	PLOUGUERNEVEL	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	123
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE EMMA EL KAMASH	25200	MONTBELIARD	CABINET LIBÉRAL EMMA EL KAMASH Mme Emma EL KAMASH - 06-64-11-49-03	124
LVIE	CHI HAUTE COMTÉ	25300	PONTARLIER	PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE ET SOINS DE SUPPORT	125
SSR	ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ DE QUINGEY	25440	QUINGEY	ERGOTHÉRAPIE	126
SSR	ADAPT CMPR LES BAUMES	26003	VALENCE		127
PSY	CHS NAVARRE D'EVREUX	27000	EVREUX		128
LVIE	HOME DOMINIQUE	27000	EVREUX		129
PSY	L'ADAPT EURE	27000	EVREUX	ESAT DU MOULIN	130

PSY	NOUVEL HOPITAL DE NAVARRE	27000	EVREUX	UNITÉ DE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION POLE TRANSVERSAL PLURI	131
LVIE	RESIDENCE FRANCOIS MOREL APF	27000	EVREUX		132
LVIE	CHI EURE SEINE	27015	EVREUX		133
PSY	NOUVEL HOPITAL DE NAVARRE	27022	EVREUX CEDEX	UNITE AMBULATOIRE DE REHABILITATION PSYCHOSOCIALE	134
LVIE	MDPH	27032	EVREUX	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	135
LVIE	SAD APF 27	27032	EVREUX CEDEX		136
LVIE	SESSD APF	27032	EVREUX	ERGOTHERAPIE Mme Sylvie NICOLAS - 02-32-28-48-34	137
SSR	HOPITAL LOCAL DU NEUBOURG	27110	LE NEUBOURG		138
SSR	HOPITAL DE VERNEUIL SUR AVRE	27130	VERNEUIL SUR AVRE	REEDUCATION M. RIO	139
LVIE	ASSOCIATION JULES LEDEIN	27160	CONDE SUR ITON		140
LVIE	FOYER ANNIE SOLANGE	27160	BRETEUIL		141
LVIE	ADEMIMC - FOYER LE BUIS MORSENT	27180	ST SEBASTIEN DE MORSENT		142
PSY	ETABLISSEMENTS FEDERATION APAJH DE L'EURE	27180	ST SEBASTIEN DE MORSENT	CAJT ET ESAT APAJH DE L'EURE	143
SSR	HOPITAL LA MUSSE	27180	ST SEBASTIEN DE MORSENT		144
LVIE	SAMSAH LA MUSSE	27180	ST SEBASTIEN DE MORSENT		145
PSY	CLINIQUE DES PORTES DE L'EURE	27200	VERNON	ERGOTHÉRAPIE CDR ET HTC	146
LVIE	KORIAN LES NYMPHEAS BLEUS	27200	VERNON		147
LVIE	IEM LA SOURCE	27201	VERNON CEDEX	ERGOTHERAPIE	148
SSR	CSSR L'ADAPT - HAUTE NORMANDIE SECTEUR ADULTES	27220	ST ANDRE DE L EURE		149
LVIE	L'ADAPT EURE	27220	ST ANDRE DE L EURE	ESAT HORS LES MURS SAINT ANDRE M. Jean Pierre LABOURDIQUE	150
LVIE	RESIDENCE LE BOIS LA ROSE	27220	ST ANDRE DE L EURE	EHPAD	151
LVIE	HOME NATHALIE	27240	GOUVILLE		152
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE LOUISON LEBOUTET	27300	BERNAY	EHPAD LE GRAND JARDIN, DOMICILES, ECOLES & STRUCTURES	153

LVIE	CABINET PERRINE COLMARD	27300	BERNAY	CABINET LIBERAL PERRINE COLMARD Mme COLMARD Perrine	154
LVIE	CH DE BERNAY	27303	BERNAY CEDEX	ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER	155
LVIE	CABINET D'ERGOTHÉRAPIE EMMA LEFEVRE	27340	PONT DE L ARCHE	CABINET LIBERAL D'ERGOTHÉRAPIE Mme Emma LEFEVRE - 06-31-56-66-16	156
LVIE	CABINET LIBERAL SCOL'ERGO	27340	PONT DE L ARCHE	SCOL'ERGO M. Jason BICHERY - 06-32-23-75-40	157
LVIE	RÉSIDENCE LE BOSGUERARD	27370	ST PIERRE DU BOSGUERARD	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	158
SSR	CHI ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL	27400	LOUVIERS	SSR DE LOUVIERS - SERVICE ERGOTHÉRAPIE Mme Valérie MARTEL - 06-75-14-31-31	159
SSR	CLINIQUE LA LOVIERE	27400	LOUVIERS	ERGOTHERAPIE	160
LVIE	KORIAN L'ERMITAGE	27400	LOUVIERS	ERGOTHÉRAPIE Mme Ambre EDARD - 02-32-40-27-55	161
PSY	CMPP ALFRED BINET	27500	PONT AUDEMER	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	162
LVIE	ASSOCIATION L'AGORA	27550	NASSANDRES		163
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE PAULINE LOUVET	27630	ECOS		164
SSR	CLINIQUE DU VALLON FLEURI	27670	ST OUEN DU TILLEUL	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme Emma LEFEBVRE	165
LVIE	CH ST JACQUES	27700	LES ANDELYS	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE SSR, EHPAD ET PASA	166
SSR	HÔPITAL SAINT JACQUES	27705	LES ANDELYS CEDEX	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE SSR, EHPAD ET PASA Mme LADENT-PETIT Laurence - 02-32-54-72-73	167
LVIE	LES RIVES D'OR - EHPAD ORPEA	27750	LA COUTURE BOUSSEY	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	168
LVIE	EHPAD JARDIN DE L'ANDELLE	27910	PERRIERS SUR ANDELLE	ERGOTHÉRAPIE	169
LVIE	SESSD - APF	27930	GUICHAINVILLE		170
LVIE	SSIAD ADMR DES 6 CANTONS	27930	GRAVIGNY	ESA Mme Catherine LION - 02-32-26-50-10	171
LVIE	MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE D'EURE-ET-LOIR	28000	CHARTRES	ERGOTHÉRAPIE	172
LVIE	SESSD APF	28000	CHARTRES	ERGOTHÉRAPIE	173
SSR	HÔPITAL VICTOR JOUSSELIN	28100	DREUX CEDEX		174
PSY	HÔPITAL VICTOR JOUSSELIN	28107	DREUX CEDEX		175
SSR	C.R.F. BEAUROUVRE	28120	ILLIERS COMBRAY	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	176
LVIE	ERGO'LIB 28	28170	TREMBLAY LES VILLAGES	CABINET D'ERGOTHÉRAPIE	177

SSR	CENTRE HOSPITALIER EDMOND MORCHOISNE	28240	LA LOUPE	RÉÉDUCATION - ERGOTHÉRAPIE	178
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE EMILIE PECOLO	28500	CHERISY	ERGOTHERAPIE	179
PSY	CENTRE HOSPITALIER HENRI EY	28630	MORANCEZ	ADDICTOLOGIE	180
PSY	CENTRE HOSPITALIER HENRI EY	28800	BONNEVAL	SERVICE PSYCHIATRIE	181
SSR	CH DE CORNOUAILLE	29107	QUIMPER		182
PSY	CLINIQUE KERFRIDEN	29150	CHATEAULIN	POUR LE SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	183
LVIE	SSIAD DES AMITIES D'ARMOR	29490	GUIPAVAS	ESA DES AMITIES D'ARMOR	184
LVIE	CH DU PAYS DE MORLAIX	29640	PLOUGONVEN	FAM LE TRISKEL - SITE DU GUERVENAN	185
LVIE	CHRU DE BREST - HÔPITAL MORVAN	29820	GUILERS	PLATEAU TECHNIQUE DE REEDUCATION – SSR GUILERS	186
PSY	CHRU DE BREST - SESSAD AUTISME	29820	BOHARS		187
SSR	INSTITUT ARAMAV	30900	NIMES		188
SSR	CLINIQUE DE VERDAICH	31550	GAILLAC TOULZA	SERVICE D'ERGOTHERAPIE	189
PSY	CLINIQUE DE L'ESPÉRANCE	35000	RENNES	SERVICE D'ERGOTHERAPIE - CCLT	190
SSR	POLE SAINT HELIER	35043	RENNES	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	191
SSR	CH DE LA TOUR BLANCHE	36100	ISSOUDUN		192
SSR	IME LES TILLEULS	37170	CHAMBRAY LES TOURS		193
SSR	CRF CLOS ST VICTOR	37304	JOUE LES TOURS	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	194
SSR	UEROS DE FONTENAILLES	37370	BEAUMONT LOUESTAULT	CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE DE FONTENAILLES	195
SSR	CENTRE HOSPITALIER DE BLOIS	41000	BLOIS		196
LVIE	EHPAD MAISONNEE SAINT FRANCOIS	41000	BLOIS	SERVICES DE L'EHPAD	197
LVIE	FEDERATION ADMR	41200	ROMORANTIN-LANTHENAY	EQUIPE MOBILE ALZHEIMER SUD	198
SSR	SSR LA MÉNAUDIÈRE	41401	MONTRICHARD cedex	SERVICE ERGOTHERAPIE	199
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE MARICA GUILLAUMAT	41700	COUR CHEVERNY	AUX BONS PETITS SOINS	200
PSY	CLINIQUE PSYCHIATRIQUE DE LA BORDE	41700	COUR CHEVERNY	ERGOTHÉRAPIE	201
SSR	CHU DE NANTES	44000	NANTES		202
SSR	CHU DE NANTES	44093	NANTES cedex 1		203
LVIE	IEM APAJM LA DURANDIERE	44100	NANTES		204

LVIE	EHPAD LA LANDE SAINT MARTIN	44115	HAUTE GOULAINÉ	PASA/ERGOTHERAPIE	205
SSR	LES HAUTS THEBAUDIÉRES	44122	VERTOU		206
PSY	CHS BLAIN	44130	BLAIN	PÔLE OUEST INTRA + EXTRA Mme Christine LEROY - 02-40-51-52-50	207
PSY	CHS BLAIN	44146	CHATEAUBRIAND		208
LVIE	CABINET LIBERAL OCEANE FOLLINET	44160	STE ANNE SUR BRIVET	ERGOTHÉRAPIE	209
SSR	CH DE CHATEAUBRIAND	44160	STE ANNE SUR BRIVET		210
LVIE	IEM LA BUISSONNIÉRE	44243	LA CHAPELLE SUR ERDRE		211
LVIE	CH DE SAVENAY	44260	SAVENAY	ERGOTHÉRAPIE	212
LVIE	IEM LA MARRIÉRE	44319	NANTES 3		213
SSR	LA BARONNAIS	44342	BOUGUENNAIS		214
PSY	CLINIQUE LA BRIERE	44351	GUERANDE		215
SSR	CENTRE MARIN DE PENBRON	44356	LA TURBALLE		216
LVIE	CABINET LIBERAL ERGO NAONED	44360	VIGNEUX DE BRETAGNE		217
LVIE	APAJH 44	44400	REZE	MAS LA SÈVRE	218
LVIE	CABINET LIBERAL CLAIRE DELAVY	44400	REZE	ERGOTHÉRAPIE	219
LVIE	EHPAD MAISON SAINT CHARLES	44780	MISSILLAC	ERGOTHÉRAPIE	220
SSR	CMPR L'ADAPT LOIRET	45200	AMILLY		221
LVIE	CABINET D'ERGOTHÉRAPIE SOPHIE LEBLANC	45210	NARGIS		222
LVIE	EHPAD LES JARDINS DE LA LOIRE	45420	BONNY SUR LOIRE	ERGOTHÉRAPIE	223
LVIE	HANDICAP ANJOU	49017	ANGERS	DISPOSITIF ADOLESCENTS IEM LES TOURNESOLS/EEAP LE BOCAGE	224
SSR	ASSOCIATION LES CAPUCINS - SSR PÉDIATRIE	49103	ANGERS	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	225
LVIE	APF D'ANJOU	49124	ST BARTHELEMY D ANJOU	SESSD	226
SSR	HOPITAL YOLAINE DE KEPPEP	49170	ST GEORGES SUR LOIRE	SERVICE D'ERGOTHERAPIE Service d'ergotherapie - 02-41-22-60-60	227
SSR	IME LA GUIBEDIERE	49800	TRELAZE	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	228
SSR	CHU ANGERS	49933	ANGERS CEDEX 09	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	229
LVIE	CABINET LIBÉRAL	50000	ST LO	KLervi LE MAÎTRE-CORMARY Mme Klervi le Maître-Cormary - 06-01-59-02-61	230

SSR	CH AVRANCHES - GRANVILLE	50300	AVRANCHES		231
SSR	CRRF KORIAN L'ESTRAN	50340	SIOUVILLE HAGUE		232
LVIE	FONDATION BON SAUVEUR	50360	PICAUVILLE	MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE M. Fougeray	233
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE AURELIE CLEREMBAUX	50400	GRANVILLE		234
SSR	CRRF LE NORMANDY	50406	GRANVILLE		235
SSR	HOPITAL DE CARENTAN	50500	CARENTAN	ERGOTHERAPIE	236
LVIE	FOYER DE L'ESPERANCE	50700	VALOGNES	ERGOTHÉRAPIE Mme Adèle CAUCHARD - 02-33-40-32-84	237
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE LOIC CORDIER	51170	FISMES	ERGOTHÉRAPIE	238
LVIE	HOPITAL D'EVRON	53600	EVRON	HOPITAL D'EVRON	239
PSY	CENTRE DE POST-CURE	56190	BILLIERS		240
SSR	CENTRE DE KERPAPE	56275	PLOEMEUR		241
PSY	CHS DE SARREGUEMINES	57212	SARREGUEMINES	UNITÉ POUR MALADES DIFFICILES	242
SSR	CRF PASORI	58200	COSNE SUR LOIRE	SERVICE ERGOTHERAPIE	243
SSR	CHRU	59037	LILLE		244
SSR	HÔPITAL MARITIME DE ZUYDCOOTE	59123	ZUYDCOOTE	SERVICE ERGO ADULTES M. Damien RAMEL - 03-28-26-20-15	245
LVIE	CABINET LIBERAL SANDRINE ROMBAUT	59221	BAUVIN	ERGOTHÉRAPIE	246
SSR	HOPITAL DEPARTEMENTAL FELLERIES-LIESSIES	59740	FELLERIES	MPR -SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	247
PSY	EPSM LILLE MÉTROPOLÉ	59790	RONCHIN	ESPACE ALAN TURING-SAISIC FRONTIÈRES, PÔLE 59G21 Mme Valérie BÉNÉAT-MARLIER - 03-20-47-55-54	248
SSR	CRF ST-LAZARE	60000	BEAUVAIS		249
SSR	IME FRANCE RAPHAËLLE FLEURY	60000	BEAUVAIS		250
LVIE	SESSAD APF CREIL	60100	CREIL	SERVICE MÉDICO SOCIAL	251
SSR	INSTITUT MÉDICALE DE BRETEUIL	60120	BRETEUIL		252
SSR	CRF LEOPOLD BELLAN	60240	CHAUMONT EN VEXIN		253
SSR	CMPR BOIS LARRIS	60260	LAMORLAYE		254
SSR	CENTRE DE READAPTATION ALPHONSE DE ROTHSCHILD (CRAR)	60500	CHANTILLY		255
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE MARLÈNE PAUGAM	60600	CLERMONT	CABINET LIBÉRAL D'ERGOTHÉRAPIE Mme Marlène PAUGAM - 06-36-92-04-26	256

PSY	CHI	60600	BREUIL LE SEC	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE FITZ JAMES 5	257
PSY	CHI	60607	CLERMONT		258
LVIE	CENTRE LUCIEN OZIOL - ASSOCIATION LE CLOS DU NID DE L'OISEAU	60660	CIRES LES MELLO	IME - MAS - FAM Mme LEVEQUE - 03-44-56-87-52	259
SSR	CRF LE BELLOY	60860	ST OMER EN CHAUSSEE		260
PSY	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'ORNE	61014	ALENCON		261
PSY	CH JACQUES MONOD	61100	FLERS		262
LVIE	CH JACQUES MONOD	61100	FLERS		263
SSR	CMPR LA CLAIRIERE	61101	FLERS CEDEX		264
SSR	CMPR	61140	BAGNOLES DE L ORNE		265
LVIE	L'OREE DES BOIS	61140	LA CHAPELLE D ANDAINE	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	266
SSR	SSR LE PARC	61140	BAGNOLES DE L ORNE	ERGOTHÉRAPIE	267
LVIE	CENTRE HOSPITALIER	61400	MORTAGNE AU PERCHE	SSR / EHPAD	268
LVIE	IEM LA FORET	61440	ST ANDRE DE MESSEI		269
SSR	CMPR LA CLAIRIERE	61600	LA FERTE MACE		270
PSY	CENTRE DE PSYCHOTHERAPIE LES MARONNIERS	62160	BULLY LES MINES	SERVICE D'ERGOTHERAPIE	271
PSY	CH DE BOULOGNE - SITE DUFLOS	62200	BOULOGNE SUR MER	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE - SITE DUFLOS	272
PSY	CENTRE HOSPITALIER LENS	62210	AVION	HÔPITAL DE JOUR M. BOUCHONNET David - 03-21-28-43-92	273
PSY	CLINIQUE LE RYONVAL	62223	STE CATHERINE		274
PSY	CENTRE HOSPITALIER SCHAFFNER DE LENS	62307	LENS CEDEX	HOPITAL DE JOUR AVION	275
SSR	CRF LES HAUTOIS	62590	OIGNIES	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	276
LVIE	CABINET LIBERAL MICKAEL MAIRE	62730	MARCK	ERGOTHERAPEUTE	277
PSY	CLINIQUE DU ROUSSILLON	66000	PERPIGNAN	HDJ	278
LVIE	SSIAD PRÉSENCE INFIRMIÈRE 66	66600	RIVESALTES	ESA POLE 2	279
PSY	HÔPITAUX CIVILS DE COLMAR	68024	COLMAR		280
SSR	CH DE MULHOUSE	68070	MULHOUSE		281
PSY	CH DE ROUFFACH	68250	ROUFFACH		282

LVIE	CH DE GIVORS	69700	GIVORS	EHPAD DE GIVORS	283
SSR	POLE SANTE SARTHE ET LOIR	72205	LA FLECHE	SSR & CS MEMOIRE AU PSSL DE BAILLEUL + EHPAD LA FLECHE	284
SSR	CENTRE GALLOUEDEC	72250	PARIGNE L EVEQUE	SITE HOSPITALISATION COMPLETE	285
SSR	CABINET D'ERGOTHERAPIE	73000	CHAMBERY	CABINET D'ERGOTHERAPIE	286
PSY	CHS DE LA SAVOIE	73011	CHAMBERY	SERVICE D'ERGOTHERAPIE	287
LVIE	IME LE CLOS FLEURI	74190	PASSY	SERVICE D'ERGOTHERAPIE	288
LVIE	EHPAD KORIAN BRUNE	75000	PARIS 14EME ARRONDISSEMENT	KORIAN JARDINS D'ALESIA	289
LVIE	EHPAD KORIAN BRUNE	75000	PARIS 14EME ARRONDISSEMENT	EHPAD KORIAN BRUNE	290
PSY	HOPITAUX DE ST MAURICE	75012	PARIS 12EME ARRONDISSEMENT	HOPITAL DE JOUR COLBERT	291
PSY	ASSOCIATION DE SANTÉ MENTALE PARIS 13	75013	PARIS 13EME ARRONDISSEMENT		292
SSR	CENTRE RESIDENTIEL VALENTIN HAUY	75019	PARIS 19EME ARRONDISSEMENT	ERGOTHERAPIE	293
SSR	GROUPE HOSPITALIER PITIE SALPETRIERE	75651	PARIS 3	SERVICE D'ERGOTHERAPIE EN ONCOLOGIE	294
SSR	HOPITAL COCHIN	75679	PARIS CEDEX 14	SERVICE ERGOTHERAPIE	295
PSY	CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY	76000	ROUEN	HDJ MONOD + SCE INTRA HOSPI GERONTOPSYCHIATRIE	296
PSY	CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY	76000	ROUEN	HOPITAL DE JOUR SAINT GERVAIS	297
PSY	CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY (HTP)	76000	ROUEN		298
SSR	EME COLETTE YVER - PEP 76	76000	ROUEN		299
LVIE	ESA SPASAD LAJOSA	76000	ROUEN		300
LVIE	CHU DE ROUEN	76031	ROUEN CEDEX		301
SSR	CENTRE MERIDIENNE	76100	ROUEN	ERGOTHERAPIE	302
LVIE	KORIAN LE JARDIN	76100	ROUEN		303
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE VALÉRIE HURARD	76130	MONT ST AIGNAN	ERGOTHERAPIE	304
LVIE	CHU DE ROUEN	76130	MONT ST AIGNAN	EHPAD BOUCICAUT	305
LVIE	CHU DE ROUEN	76130	MONT ST AIGNAN		306
LVIE	EHPAD LES ILIADES	76130	MONT ST AIGNAN	ERGOTHERAPIE	307
LVIE	SAMSAH SAVS APF	76130	MONT ST AIGNAN		308
SSR	CENTRE APF PAUL DURAND VIEL	76133	ST MARTIN DU BEC		309

LVIE	EHPAD LES AUBEPINS	76150	MAROMME		310
LVIE	AXE MEDICAL	76160	DARNETAL	AXE MEDICAL M. Xavier DOUTE - 07-61-01-32-05	311
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE FANNY GUILBERT	76160	ST AUBIN EPINAY	ERGOTHERAPIE Mme GUILBERT Fanny - 06-64-19-34-83	312
SSR	CENTRE HOSPITALIER DURECU-LAVOISIER	76160	DARNETAL		313
LVIE	RESIDENCE DU CHATEAU MICHEL	76200	DIEPPE	ERGOTHERAPIE Mme Marion PANNECOUCKE - 02-32-14-76-80	314
LVIE	CH DIEPPE	76202	DIEPPE	SERVICE D'ERGOTHERAPIE - ESA Mme Julia PRIEUR - 02-32-14-74-14	315
PSY	CH DIEPPE	76202	DIEPPE		316
SSR	CH DIEPPE	76202	DIEPPE		317
LVIE	EHPAD DE GOURNAY EN BRAY	76220	GOURNAY EN BRAY	ERGOTHERAPIE M. Olivier DELAMAIS	318
SSR	CHU DE ROUEN	76230	BOIS GUILLAUME	SSR PNEUMOLOGIE - SERVICE ERGOTHERAPIE Mme Brigitte PERRIN - 02-32-88-85-69	319
SSR	CHU DE ROUEN	76230	BOIS GUILLAUME		320
LVIE	SAS LA BOISERAIE	76230	BOIS GUILLAUME	ERGOTHERAPIE Mme Céline RAULT LEGARREC - 02-35-12-14-00	321
SSR	CMPR LES HERBIERS	76235	BOIS GUILLAUME		322
LVIE	CMPR LES HERBIERS (UMESH)	76235	BOIS GUILLAUME		323
LVIE	CENTRE NORMANDIE LORRAINE	76240	LE MESNIL ESNARD		324
SSR	ESAT HORS-MURS	76240	LE MESNIL ESNARD	SAT HORS MURS	325
PSY	L'ADAPT SEINE MARITIME	76240	BONSECOURS	CAJM - CENTRE D'ACCUEIL ET DE JOUR MEDICALISE M. José RABODON - 02-32-86-81-61	326
LVIE	LA FILANDIERE	76250	DEVILLE LES ROUEN		327
LVIE	CABINET LIBERAL AUDREY DEQUIDT	76260	CUVERVILLE SUR YERES	ERGOTHERAPIE	328
LVIE	CH F. LANGLOIS	76270	NEUFCHATEL EN BRAY		329
LVIE	EHPAD DU CH DE NEUFCHATEL	76270	NEUFCHATEL EN BRAY		330
LVIE	ASSOCIATION LA POMMERAIE JEAN VANIER - EHPAD LA POMMERAIE	76280	CRIQUETOT L'ESNEVAL		331
LVIE	SERVICE D'ÉDUCATION ET DE SOINS SPÉCIALISÉS À DOMICILES -SESSD APF	76290	MONTIVILLIERS		332

PSY	CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY	76300	SOTTEVILLE LES ROUEN	PÔLE 8	333
LVIE	CRAHN (CENTRE DE RESSOURCES POUR L'AUTISME DE HAUTE NORMANDIE)	76300	SOTTEVILLE LES ROUEN	UNITÉ FORMATION, INFORMATION, RÉSEAUX (UFIR) ET FORMATEURS RÉGIONAUX	334
PSY	CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY	76301	SOTTEVILLE LES ROUEN		335
PSY	CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY	76301	SOTTEVILLE LES ROUEN	DE NERVAL, MOYEN ET LONG SÉJOUR, HDJ LES ARCADES Mme Véronique SAILLOT - 02-32-95-12-34	336
PSY	CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY	76301	SOTTEVILLE LES ROUEN	UMD Mme Audrey PRIGENT	337
PSY	CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY	76301	SOTTEVILLE LES ROUEN	76G01, SERVICES FLAUBERT, MONET & HTP D'ELBEUF	338
PSY	CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY	76301	SOTTEVILLE LES ROUEN	LACAN & JEAN PIERRE POT (POLE 9 ADDICTO)	339
PSY	CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY	76301	SOTTEVILLE LES ROUEN	POLE 4 HDJ VOLTAIRE + APPT THERAPEUTIQUE	340
SSR	CH DU BOIS PETIT	76301	SOTTEVILLE LES ROUEN	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme Bénédicte COURTEL - 02-35-58-63-16	341
LVIE	COGERPA - EHPAD LA ROSERAIE	76310	STE ADRESSE		342
LVIE	EHPAD LECALLIER LERICHE	76320	CAUDEBEC LES ELBEUF	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE M. Thomas DE SAINTE MARESVILLE - 02-32-96-08-88	343
SSR	L'ADAPT - CSSRF PÉDIATRIQUE	76320	CAUDEBEC LES ELBEUF		344
SSR	CHU DE ROUEN	76350	OISSEL		345
LVIE	CH DE BARENTIN	76360	BARENTIN	EHPAD - SSR - USLD - ESA	346
SSR	CH DE BARENTIN	76360	BARENTIN	EHPAD - SSR - USLD - ESA	347
LVIE	LES PAPILLONS BLANCS	76380	BAPEAUME LES ROUEN		348
LVIE	ESA ASSOCIATION ACOMAD	76400	FECAMP		349
LVIE	CH INTERCOMMUNAL DU PAYS DES HAUTES FALAISES	76405	FECAMP		350
SSR	CH INTERCOMMUNAL DU PAYS DES HAUTES FALAISES	76405	FECAMP		351
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE LUCIE SERGERAERT	76410	TOURVILLE LA RIVIERE	CABINET D'ERGOTHERAPIE	352
LVIE	HL SAINT ROMAIN DE COLBOSC	76430	ST ROMAIN DE COLBOSC		353

SSR	SESSAD GEST ET DIM -CANY BARVILLE	76450	CANY BARVILLE		354
LVIE	EHPAD MAURICE COLLET	76490	CAUDEBEC EN CAUX		355
LVIE	CHI ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL	76503	ELBEUF	EQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER / SSIAD	356
SSR	CHI ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL	76503	ELBEUF		357
SSR	CHI ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL	76503	ELBEUF	SSR LES FEUGRAIS - SERVICE ERGOTHÉRAPIE	358
LVIE	CABINET D'ERGOTHERAPIE MARION PANNEKOUCKE	76510	ST NICOLAS D ALIERMONT	CABINET D'ERGOTHÉRAPIE Mme Marion PANNEKOUCKE - 06-84-72-09-41	359
LVIE	FAM LA MARGOTIÈRE - APEI	76510	ST NICOLAS D ALIERMONT	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	360
LVIE	CABINET CAP 'ERGO 276 - JULIE CONFAIS	76530	GRAND COURONNE		361
LVIE	LE BERCAIL ST DENIS	76560	HERICOURT EN CAUX	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	362
LVIE	CABINET LIBERAL EXPERGO	76600	LE HAVRE	CABINET LIBERAL EXPERGO	363
SSR	GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE	76600	LE HAVRE		364
SSR	CRF DE LA HÈVE	76620	LE HAVRE		365
LVIE	RESIDENCE APF JEAN MARIE BARBIER	76620	LE HAVRE	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE Mme Annaëlle DUVAL - 02-35-43-80-42	366
LVIE	ETABLISSEMENT DÉPARTEMENTAL DE GRUGNY	76690	GRUGNY		367
SSR	CLINIQUE DU PETIT COLMOULINS	76700	HARFLEUR	PLATEAU TECHNIQUE DE RÉÉDUCATION Mme CADINOT Laetitia - 02-35-41-62-19	368
LVIE	EEAP LES MYOSOTIS	76700	HARFLEUR	ERGOTHÉRAPIE	369
LVIE	RESIDENCE CHANTECLER	76890	IMBLEVILLE		370
SSR	LE BRASSET	77100	MEAUX		371
SSR	CENTRE DE REÉDUCATION DE COUBERT	77170	COUBERT	SERVICE GRANDS BRULÉS	372
PSY	CENTRE MEDICAL & PEDAGOGIQUE POUR ADOLESCENTS	77610	NEUFMOUTIERS EN BRIE	SERVICE D'ERGOTHERAPIE EN PEDO-PEDOSYCHIATRIE	373
SSR	CENTRE MEDICAL & PEDAGOGIQUE POUR ADOLESCENTS	77610	NEUFMOUTIERS EN BRIE	SERVICE D'ERGOTHERAPIE EN MPR	374
SSR	HOPITAL DE LA PORTE VERTE	78004	VERSAILLES		375

SSR	CRR SUD YVELINES - LE CERSSY	78120	RAMBOUILLET	ERGOTHÉRAPIE	376
SSR	CLINIQUE DE BAZINCOURT	78130	CHAPET		377
PSY	CENTRE HOSPITALIER FRANÇOIS QUESNAY	78200	MANTES LA JOLIE		378
PSY	CENTRE GILBERT RABY	78250	MEULAN	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	379
LVIE	KORIAN LES SAULES	78280	GUYANCOURT	ERGOTHÉRAPIE	380
SSR	CHI POISSY SAINT GERMAIN EN LAYE	78303	POISSY CEDEX		381
PSY	CH TEOPHILE ROUSSEL	78360	MONTESSON		382
LVIE	CABINET LIBERAL MAGALI MOLIS	78370	PLAISIR	ERGOTHÉRAPIE	383
SSR	CH DE PLAISIR	78370	PLAISIR	SERVICE FAM /SSR PSYCHOGÉRIATRIE Mme Frédérique PADEL	384
LVIE	SAMSAH APAJ YVELINES	78370	PLAISIR	ERGOTHERAPIE	385
PSY	CH DE PLAISIR	78375	PLAISIR	HTP DU SECTEUR 78G11	386
LVIE	ADAPT'ERGO CABINET D'ERGOTHÉRAPIE	78410	FLINS SUR SEINE	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	387
SSR	FONDATION MALLET PMPR DE RICHEBOURG	78550	RICHEBOURG	PÔLE DE MPR (SSR + FAM) M. Cyrille MONTAGU - 01-34-85-37-01	388
SSR	FONDATION MALLET PMPR DE RICHEBOURG	78550	RICHEBOURG		389
SSR	CESSRIN/MGEN	78600	MAISONS LAFFITTE		390
LVIE	CABINET LIBERALCHRISTELLE L'HOMMELET	78610	LE PERRY EN YVELINES	ERGOTHERAPIE	391
SSR	CLINIQUE APARC	78710	ROSNY SUR SEINE	SERVICE REEDUCATION	392
SSR	HOPITAL DE PEDIATRIE ET DE REEDUCATION	78830	BULLION	ERGOTHÉRAPIE	393
SSR	IEM SOC. PHILANTHROPIQUE DE BAILLY	78870	BAILLY		394
SSR	CLINIQUE DU CHÂTEAU DE GOUSSONVILLE	78930	GOUSSONVILLE	ERGOTHÉRAPIE Mme, M. FRITSCH,PEDROT,SCHWEIG - 01-34-78-91-75	395
LVIE	FOYER APF GABRIELLE BORDIER	79200	PARTHENAY	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	396
SSR	CHU AMIENS	80054	AMIENS CEDEX 1		397
SSR	CH ABBEVILLE	80100	ABBEVILLE		398
LVIE	EHPAD ORPEA SAINT FURSY	80200	PERONNE	ERGOTHÉRAPIE Mme Frédérique HOORELBEKE - 03-22-84-03-34	399

LVIE	CH DE PERONNE	80201	PERONNE		400
SSR	CH D'ALBERT	80300	ALBERT		401
SSR	CENTRE HOSPITALIER	80800	CORBIE		402
SSR	CRF LES 3 VALLÉES	80800	CORBIE		403
SSR	CENTRE SSR MGEN PIERRE CHEVALIER	83407	HYERES	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	404
PSY	EPSM GEORGES MAZURELLE	85000	LA ROCHE SUR YON		405
SSR	CSSR VILLA NOTRE DAME	85606	ST GILLES CROIX DE VIE	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE M. François MATHE - 02-51-60-82-82	406
SSR	CENTRE HOSPITALIER DE CHÂTELLERAULT	86100	CHATELLERAULT	ERGOTHERAPIE	407
PSY	CHS DE L'YONNE	89000	AUXERRE		408
LVIE	CENTRE HOSPITALIER DU TONNERROIS	89700	TONNERRE	EHPAD Mme Elise HOERTH - 03-86-54-33-00	409
LVIE	CABINET AXERGOSUD	91470	FORGES LES BAINS	ERGOTHÉRAPIE	410
SSR	CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY	91640	BRIIS SOUS FORGES	ERGOTHÉRAPIE	411
LVIE	L'ADAPT HAUTS DE SEINE	92320	CHATILLON	ESAT HORS LES MURS	412
SSR	CHU RAYMOND POINCARÉ	92380	GARCHES		413
SSR	CESAP LE CAP VERT	93320	LES PAVILLONS SOUS BOIS		414
PSY	CENTRE ALBERT CALMETTE - CH SUD FRANCILIEN	94190	VILLENEUVE ST GEORGES		415
LVIE	CESAP -EME LE POUJAL	94320	THIAIS		416
SSR	INSTITUT ROBERT MERLE D'AUBIGNÉ	94460	VALENTON		417
SSR	ETS PUBLIC DE SANTE NATIONALE	94832	FRESNES		418
PSY	CATTP - CMP THOREZ	95107	ARGENTEUIL		419
SSR	LA CHATAIGNERAIE MENU COURT	95180	MENUCOURT	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	420
PSY	CHI DES PORTES DE L'OISE	95260	BEAUMONT SUR OISE		421
SSR	CENTRE HOSPITALIER RENÉ DUBOS	95300	PONTOISE		422
SSR	CABINET ERGO'LIB	95420	MAGNY EN VEXIN	SERVICE ERGOTHERAPIE Mme CHRETIEN Perrine	423
SSR	GH INTERCOMMUNAL DU VEXIN	95510	AINCOURT		424

SSR	CENTRE MEDICAL J. ARNAUD	95570	BOUFFEMONT		425
SSR	HOPITAL SIMONE VEIL	95600	EAUBONNE	MPR	426
PSY	CENTRE HOSPITALIER RENÉ DUBOS	95800	CERGY	HDJ FRANÇOIS VILLON	427
LVIE	SAVS - SAMSAH APF	95803	CERGY	SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE	428

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS 2020 – 2021

1ERE ANNEE

SEMESTRE 1				SEMESTRE 2			
Unité d'enseignement	Total heures CM	Total heures TD	Modalités d'Examens	Unité d'enseignement	Total heures CM	Total heures TD	Modalités d'Examens
Unité d'Enseignement 1.3 <i>S1 : Psychologie / Psychologie et santé</i>	40	21	Devoir sur table ou devoir sur table dossier et présentation orale	Unité d'Enseignement 1.7 <i>S2 : Ergonomie</i>	18	16	Devoirs sur table ou devoirs sur table et production de TD
Unité d'Enseignement 1.5 <i>S1 : Sociologie, anthropologie</i>	20	12	Devoir sur table ou travail personnel de groupe et production documentaire ou devoir sur table et exercice TD	Unité d'Enseignement 2.1 <i>S2 : Structures Anatomiques et fonctions organiques</i>	48	12	Devoir sur table ou devoirs sur table productions documentaires et évaluations orales
Unité d'Enseignement 2.1 <i>S1 : Structures Anatomiques et fonctions organiques</i>	48	12	Devoir sur table et QCM	Unité d'Enseignement 2.4 <i>S2 : Dysfonctionnement des systèmes nerveux et sensoriel</i>	58	24	Devoir sur table
Unité d'Enseignement 2.2 <i>S1 : Introduction à la démarche clinique et épidémiologique : notions d'hygiène et de pharmacologie</i>	24	10	Devoir sur table	Unité d'Enseignement 3.3 <i>S2 : Modèles conceptuels</i>	14	18	Devoirs sur table et production de TD
Unité d'Enseignement 2.3 <i>S1 : Dysfonctionnement de l'appareil musculo-squelettique et du système tégumentaire</i>	42	10	Devoir sur table	Unité d'Enseignement 4.1 <i>S2 : Méthodes et techniques d'évaluation</i>	10	24	Productions de fiche de synthèse
Unité d'Enseignement 3.1 <i>S1 : Ergothérapie et science de l'activité humaine</i>	16	24	Devoir sur table et production documentaire ou devoir sur table et production d'un objet	Unité d'Enseignement 4.4 <i>S2 : Techniques de rééducation et de réadaptation</i>	28	58	Devoirs sur table ou production de TD et fiches de synthèses
Unité d'Enseignement 3.2 <i>S1 : Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie</i>	12	20	Devoir sur table ou dossier analyse d'activité	Unité d'Enseignement 4.7 <i>S2 : Techniques et outils d'aménagement de l'environnement</i>	10	18	Devoirs sur table, production de dossier technique, évaluation orale
Unité d'Enseignement 3.5 <i>S1 : Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie</i>	10	22	Devoirs sur table et analyse de cas	Unité d'Enseignement 5.6 <i>S2 : Anglais professionnel</i>		10	Devoir sur table et appréciation orale
Unité d'Enseignement 4.1 <i>S1 : Méthodes et techniques d'évaluation</i>	10	50	Devoir sur table ou évaluations pratiques	UE 6.1S2 Unité d'Intégration : Evaluation de situation, diagnostic et conception de projet d'intervention		38	Productions d'analyses de cas cliniques et présentations orales ou production d'une réalisation et évaluation orale
Unité d'Enseignement 4.6 <i>S1 : Aides humaines, techniques, animalières et mobilité</i>	10	40	Devoir sur table ou dossier documentaire				
Unité d'Enseignement 5.2 <i>S1 : Méthodes de travail et TIC</i>	10	18	Evaluation pratiques et certificat C2I				
Unité d'Enseignement 5.6 <i>S1 : Anglais professionnel</i>		10	Devoir sur table et appréciation orale				

2EME ANNEE

SEMESTRE 3				SEMESTRE 4			
Unité d'enseignement	Total heures CM	Total heures TD	Modalités d'Examens	Unité d'enseignement	Total heures CM	Total heures TD	Modalités d'Examens
<i>Unité d'Enseignement 1.2 S3 : Environnement Institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute</i>	16	12	QROC ou oral	<i>Unité d'Enseignement 2.6 S4 : dysfonctionnement cardio-vasculaire et métabolique</i>	20	8	Sur table QROC QCM
<i>Unité d'Enseignement 2.5 S3 : Dysfonctionnement cognitif et psychique</i>	72	18	QROC ou oral	<i>Unité d'Enseignement 4.3 S4: Techniques de positionnement</i>	8	10	Sur table
<i>Unité d'Enseignement 3.4 S3 : Modèles d'analyse de l'activité</i>	10	40	QROC ou dossier	<i>Unité d'Enseignement 4.4 S4: Techniques de rééducation et de réadaptation</i>	46	68	Sur table ou écrit de groupe ou oral
<i>Unité d'Enseignement 3.6 S3: Médiation relation et cadre thérapeutique</i>	10	28	QROC ou oral	<i>Unité d'Enseignement 4.5 S4: Traitement orthétique</i>	10	56	Sur table
<i>Unité d'Enseignement 4.2 S3 : Tech. Et Outils de relation et com.</i>	8	22	QROC ou oral ou dossier	<i>Unité d'Enseignement 5.3 S4: Méthodes de recherche</i>	14	12	Écrit étape 1 du mémoire
<i>Unité d'Enseignement 5.5 S3 : Méthodologie de projet</i>	10	14	Dossier / oral	<i>Unité d'Enseignement 5.6 S4: Anglais professionnel</i>		18	Contrôle continu
<i>Unité d'Enseignement 5.6 S3: Anglais professionnel</i>		10	QROC	<i>Unité d'Intégration 6.3 S4: Conduite d'une intervention en ergothérapie (C3/C4)</i>		66	Validation du thème et oraux
<i>Unité d'Intégration 6.2 S3 : Conduite de relation, coordi. et coopé.</i>		44	Analyse écrite				

3EME ANNEE

SEMESTRE 5				SEMESTRE 6			
Unité d'enseignement	Total heures CM	Total heures TD	Modalités d'Examens	Unité d'enseignement	Total heures CM	Total heures TD	Modalités d'Examens
<i>UE 1.1 S5 : Législation, déontologie et éthique</i>	32	12	Etude de cas : présentation oral en groupe	<i>Unité d'Enseignement 5.1 S6: Méthode et outils d'analyse de la qualité et de la traçabilité</i>	18	12	Ecrit individuel ou écrit collectif + oral collectif
<i>Unité d'Enseignement 1.4 S5: Santé publique</i>	16	16	Oral collectif ou écrit individuel	<i>Unité d'Enseignement 5.4 S6: Initiation à la démarche</i>	10	18	Note d'étape 4
<i>Unité d'Enseignement 1.6 S5: Pédagogie</i>	16	18	Ecrit individuel + écrit collectif + oral collectif	<i>Unité d'Enseignement 5.6 S6: Anglais professionnel</i>		20	Abstract ou écrit individuel
<i>Unité d'Enseignement 4.8 S5: Techniques et outils d'éducation thérapeutique en ergothérapie</i>	20	20	Ecrit individuel + écrit collectif + oral collectif	<i>Unité d'Enseignement 6.5 S6: Evaluation de la pratique professionnelle et recherche (C7/C8)</i>		54	Mémoire (écrit et oral individuel)
<i>Unité d'Enseignement 4.9 S5: Gestes et soins d'urgence</i>	6	15	CM par tiers de promo / validation par des MES	<i>Unité d'Enseignement 6.6 S6: Unité optionnelle</i>		46	Ecrit individuel
<i>Unité d'Enseignement 4.10 S5: Organisation, gestion du travail et interprofessionalité</i>	10	14	TD : analyse de stage				
<i>Unité d'Enseignement 5.4 S5: Initiation à la démarche de recherche</i>	14	14	QCM + note d'étape 3				
<i>Unité d'Enseignement 5.6 S5: Anglais professionnel</i>		18	3 écrits individuels				
<i>Unité d'Enseignement 6.4 UI S5: Démarche d'évaluation et de conseil, formation et information (C5/C10)</i>		40	oral collectif + écrit individuel				

Note de cadrage sanitaire : Rentrée 2020

Mesures prises et envisagées à l'IFLM dans le cadre de la COVID 19

Pour répondre au Ministère des solidarités et de la santé ainsi qu'au Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, nous avons assuré une continuité pédagogique et préparons la rentrée de septembre dans le contexte sanitaire en lien avec le COVID 19.

En effet, nous avons décidé dès le 16 mars 2020, en accord avec la Direction de la Musse et l'ARS Normandie, de maintenir les étudiants confinés et de nous mettre en télétravail, afin « d'assurer une protection sanitaire maximale entre les personnes, face à la lutte contre l'épidémie de Covid-19 ».

Le 11 mai, nous avons ré ouvert l'institut progressivement, particulièrement pour la maintenance administrative et logistique de la structure ainsi que pour les fonctions support nécessaires à la continuité pédagogique.

La continuité pédagogique à distance est donc restée la règle que nous avons privilégié pour organiser les cours, les travaux dirigés et les évaluations d'épreuves validantes, afin de permettre aux apprenants de terminer leur année et de valider leur cursus. Des épreuves et des stages de rattrapage ont été organisé pendant l'été.

Compte tenu des incertitudes liées à l'évolution du COVID 19 et pour continuer à lutter contre la pandémie et maintenir un enseignement de qualité, dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail, nous précisons ici les mesures décidées par l'IFLM pour la rentrée 2020.

Rentrée de septembre 2020

En septembre 2020 nous nous projetons en émettant 3 hypothèses, conformément aux décisions prises (cf. orientations de Mme VIDAL du 6/8/2020) et des recommandations de l'ARS, dans le respect des consignes sanitaires, en tenant compte des recommandations de l'Université de Rouen.

Hypothèse 1 : tous les enseignements se font en présentiel, la distanciation physique est respectée dans les circulations. Les Cours magistraux (CM) + Travaux dirigés (TD) et stages se font avec le port du masque en permanence pour tous et le respect des gestes barrière.

Hypothèse 2 : une partie des enseignements se fait en présentiel (formation hybride), la distanciation physique est respectée dans les circulations et dans les salles de CM et TD, avec priorité pour les étudiants de première année (E1), les TD les TP et les stages .

Hypothèse 3 : En cas de nouveau confinement, tous les enseignements se font en distanciel, si nécessaire, les stages aussi avec des travaux compensatoires.

Mesures spécifiques appliquées à l'IFELM :

(cf. note de cadrage sanitaire de l'Université de Rouen du 16/6/2020)

De manière générale, les consignes sanitaires applicables dans les locaux reposent notamment sur :

le port du masque obligatoire dans tous les locaux afin de préserver la santé de tous et d'alléger la règle de distanciation physique (pictogrammes)

le maintien de la distanciation physique dans les circulations et amphithéâtre

l'application des gestes barrières

la limitation du brassage des usagers (fléchage entrées et sorties)

le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels (essuies main et Anios dans chaque salle)

Les étudiants doivent s'équiper avec leurs propres masques personnels (au minimum 2 par jour).

Un flacon de gel hydro-alcoolique individuel leur est distribué dès la rentrée.

Un point de recharge est mis en place pour leur permettre de recharger leur flacon.

Ils s'engagent à respecter les gestes barrière et les présentes règles, sous peine de sanctions.

Ils se déplaceront dans les couloirs en respectant la signalétique en place, sans se regrouper et en évitant de se croiser.

Sous couvert des responsables pédagogiques, ils s'organiseront pour assurer la désinfection et l'aération des locaux, ainsi que le rangement en fin de journée.

Les casiers sont réservés prioritairement pour les étudiants qui ne résident pas sur place.

Les repas seront pris en dehors des locaux de l'Institut de Formation La Musse. Le self, le Resthop et les salles des résidences seront accessibles pour manger, sous conditions.

En cas de symptômes, il est impératif de rester à domicile et limiter tout contact extérieur. Ils doivent contacter leur médecin traitant et informer l'Institut.

Les personnels permanents et vacataires doivent s'équiper de masques et respecter les gestes barrière.

Ils préparent une séance d'information assurée par l'infirmière hygiéniste et complètent l'information notamment sur l'organisation et sur les gestes barrière.

Ils font en sorte que ce soit les enseignants qui se déplacent entre les salles et non les étudiants (privilégier l'affectation de la même salle par groupe d'étudiants)

Ils font en sorte que les groupes soient toujours les mêmes.

Ils veillent à ce que la jauge de la salle affectée soit cohérente avec les effectifs du groupe.

Ils s'assurent que les locaux soient désinfectés, aérés de 10 à 15 minutes par demi-journées et rangés.

Ils s'assurent que les étudiants ne stationnent pas sans autorisation dans les locaux et sortent directement après les cours.

Philippe MOLVAULT

Yves PRUDENT